

NATURE 2050

RAPPORT
ANNUEL 2023





Édito

Dans un monde confronté à des défis environnementaux sans précédent, les solutions fondées sur la nature apportent des réponses structurantes et efficaces pour façonner un avenir plus durable et résilient. Définies par l'UICN comme des « actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité », elles se placent désormais au centre de l'équation d'un monde qui doit devenir « No Net Loss » d'ici à 2030 selon la trajectoire fixée par l'accord de Kuningumontreal en décembre 2022.

Si je me réjouissais de cet accord mondial en introduction du rapport annuel Nature 2050 de l'année dernière, je voudrais cette année saluer l'engagement de l'Europe dans la préservation et la restauration de la biodiversité à travers différents textes adoptés en 2023 et notamment l'acte délégué relatif à la directive sur le reporting ESG des entreprises (Corporate sustainability reporting directive, CSRD) qui impose aux entreprises un rapport de durabilité certifié par un organisme qualifié. Ce reporting sera l'occasion, pour les entreprises, de construire leurs ambitions, leur stratégie et leur plan de transition. Demain, cela imposera une mise en mouvement !

Dans un contexte où la transparence sur les méthodes de restauration de la biodiversité est, à juste titre, exigée par le régulateur, le programme Nature 2050 se donne pour objectif de collecter depuis son lancement des données précises sur les projets soutenus. Certains indicateurs sont communs à la quasi-totalité des projets du programme, tandis que d'autres s'adaptent aux spécificités de chaque projet. Ils seront suivis jusqu'en 2050 et partagés avec les chercheurs pour servir la recherche, avec l'ambition de démontrer l'efficacité des solutions fondées sur la nature.

En fédérant porteurs de projets, entreprises privées et partenaires scientifiques et techniques autour d'un programme innovant de financement, Nature 2050 propose de soutenir le déploiement volontaire de Solutions fondées sur la Nature avec une double ambition : restaurer et préserver la biodiversité, tout en luttant contre le changement climatique et ses effets. Au moment où la France prépare son plan d'adaptation à une France à + 4 degrés, tout en

gardant un cap clair de réduction de ses émissions compatibles avec les engagements pris lors de la COP 21, le programme Nature 2050 connaît une forte et légitime accélération. Grâce à l'engagement renouvelé de nos partenaires historiques, ainsi que la confiance que nous accordent nos nouveaux contributeurs, publics ou privés, Nature 2050 poursuit son changement d'échelle pour contribuer davantage : en 2023, 17 nouveaux projets intègrent le programme, portant ainsi le total de projets soutenus et suivis jusqu'en 2050 à 82. Ces nouveaux projets apportent une surface d'intervention supplémentaire de près de 200 ha au programme.

Nous adressons nos plus sincères remerciements à l'ensemble des entreprises qui s'engagent à nos côtés, ainsi qu'aux porteurs de projets toujours plus nombreux, et à tous nos partenaires qui nous permettent de porter ce beau programme.

Je voudrais aussi remercier la mobilisation et l'implication des administrateurs du Fonds de dotation et des membres du Comité de Pilotage qui étudient chaque projet dans sa dimension environnementale et dans sa portée écosystémique avant de l'engager dans le programme.

Le Rapport annuel 2023 du programme Nature 2050 détaille l'ensemble des actions menées en 2023 avec les porteurs de projets, grâce aux contributeurs et aux partenaires. Découvrez les nouveaux projets, depuis la Camargue jusqu'aux mangroves de Guadeloupe en passant par le bocage normand, et suivez l'évolution des projets intégrés les années précédentes.

Bonne lecture à tous,



MARIANNE LOURADOUR
Présidente de CDC Biodiversité

Sommaire

Restaurer les écosystèmes et renforcer la résilience des territoires	4
Déploiement des actions	5
Le programme en quelques chiffres	6
Les contributeurs 2023	7
L'équipe du programme	7
La carte 2023	8
Communauté Nature 2050	11
<ul style="list-style-type: none"> • Zoom sur quelques contributeurs • Zoom sur quelques partenaires • Le rayonnement du programme en 2023 	
Appel à projets "Fonds MAIF pour le vivant - Nature 2050"	17
Adapter le suivi au changement d'échelle du programme	20
En direct du terrain	23
Nouveaux projets 2023	27
Avancement des projets existants	45



Restaurer les écosystèmes et renforcer la résilience des territoires

Lancé en 2016, le programme Nature 2050 est né de la volonté de CDC Biodiversité d'agir concrètement en faveur de la préservation et de la restauration des écosystèmes, tout en renforçant l'adaptation des territoires aux changements climatiques dont nous observons déjà les conséquences. Nature 2050 est un programme d'actions national unique en France visant à promouvoir, financer et suivre jusqu'en 2050 la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature contribuant à :



PRÉSERVER ET RESTAURER LA BIODIVERSITÉ



ATTÉNUER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



ADAPTER LES TERRITOIRES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ces solutions fondées sur la nature favorisent le maintien des services écosystémiques et renforcent la résilience et la viabilité socioéconomique des activités humaines et des territoires à travers les cibles d'actions suivantes :



Écosystèmes marins et côtiers



Zones humides



Transitions agricole et forestière



Continuités écologiques



Biodiversité en ville

Conduit en partenariat avec des associations environnementales, des scientifiques et des acteurs publics, ce programme repose sur l'engagement volontaires des acteurs économiques privés et publics à agir, au-delà de leurs obligations réglementaires. Réunis chaque trimestre, le Comité de pilotage du programme et le conseil d'administration du Fonds Nature 2050 veillent au respect de l'ambition du programme, apportent des recommandations et garantissent la pertinence des projets financés.

Membres du Comité de pilotage Nature 2050 et du Conseil d'administration du Fonds Nature 2050



DÉPLOIEMENT DES ACTIONS

Voici quelques chiffres clés :

487,9 hectares
SURFACE TOTALE D'INTERVENTION

dont :



5,5 hectares
SURFACE DÉSIMPERMÉABILISÉE



109 Km
LINÉAIRE DE HAIES PLANTÉES



163 801
NOMBRE D'ARBRES ET ARBUSTES PLANTÉS



41
NOMBRE DE PLANS D'EAU/MARES CRÉÉES

8 210 hectares
SURFACE TOTALE DES ÉCOSYSTÈMES IMPACTÉS PAR LES PROJETS NATURE 2050

* Ces indicateurs comptabilisent également les objectifs pour les projets 2023, dont les travaux n'ont pas encore été réalisés et sont donc susceptibles de varier



CONTRIBUTEURS 2023

La liste complète des contributeurs au programme Nature 2050 depuis 2016 est disponible sur le [site internet](#)



Le programme en quelques chiffres

Montant total des contributions collectées
par le Fonds Nature 2050 et CDC Biodiversité en 2023

3,8 millions d'euros

dont

- 2,8 million d'euros via le Fonds Nature 2050
- 1 million d'euros via CDC Biodiversité

Montant total engagé sur la période 2016–2023

14,5 millions d'euros

+ 5,6 millions d'euros de la Métropole du Grand Paris dans le cadre de
l'appel à projets MGP - Nature 2050

soit plus de

20 millions d'euros

en faveur de projets de solutions fondées sur la nature

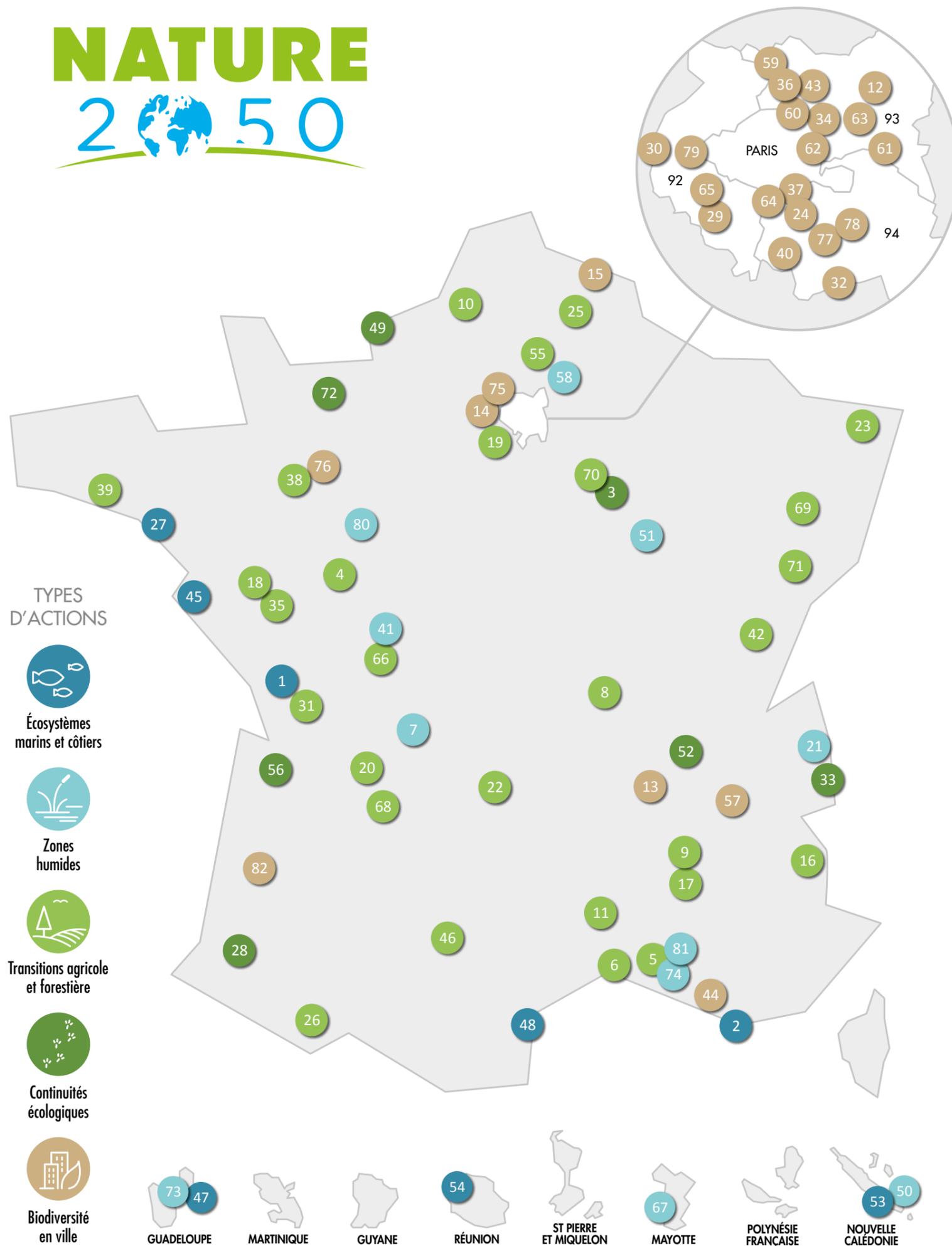
L'ÉQUIPE DU PROGRAMME

Depuis sa création en 2016, le programme Nature 2050 a su fédérer autour d'une cause commune, financer la restauration des écosystèmes. Afin de soutenir son action, le Fonds Nature 2050 a été créé en 2019, pour intervenir en complément du mécanisme de financement mis en place par CDC Biodiversité.

[VOIR TOUTE L'ÉQUIPE >>](#)



L'équipe du programme Nature 2050, avec de gauche à droite et de haut en bas : Antoine Cadi, Marie Boiro, Valentine Norève, Léo Vibert, Julie Tourron, Alois Clinton-Celini, Albane Droal ; absents de la photo : Margot Décoré et Jean-Baptiste Rallu.



17 NOUVEAUX PROJETS EN 2023



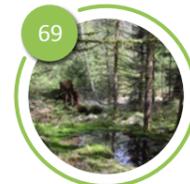
ARBORETUM BELANGEAUX
VIENNE (86)



BAIE DE BOUÉNI
MAYOTTE (976)



BOIS DE L'ESPÈR
DORDOGNE (24)



FEING COUNOT
VOSGES (88)



FERME DE LA VIEILLE ÉCLUSE
SEINE-ET-MARNE (77)



FORÊT DE L'ÉTANG MAUPAS
MARNE (51)



MAILLAGE BOCAGER NORMAND
CALVADOS (14)



MANGROVES DE JARRY
GUADELOUPE (971)



MARAIS DE RAPHELE-LES-ARLES
BOUCHES-DU-RHÔNE (13)



PARC DE L'ARBRE DE MONTESSON
YVELINES (78)



PLAN NATURE DE LAVAL
MAYENNE (53)



JARDIN PERMACOLE ANDRÉ MALRAUX
VAL-DE-MARNE (94)



PARCS DU HAUT DU MONT-MESLY
VAL-DE-MARNE (94)



SQUARE CARRIER-BELLEUSE
HAUTS-DE-SEINE (92)



COURS D'EAU DU LATHAN
MAINE ET LOIRE (49)



MARAIS DU VIGÉIRAT
BOUCHES-DU-RHÔNE (13)



RION-DES-LANDES
LANDES (40)



COMMUNAUTÉ NATURE 2050

- Zoom sur quelques contributeurs
- Partenaires
- Rayonnement du programme

ZOOM sur QUELQUES CONTRIBUTEURS

L'engagement volontaire des contributeurs

Le programme Nature 2050 se développe grâce au soutien des contributeurs qui s'engagent à agir, au-delà des obligations réglementaires, afin de préserver, restaurer et gérer durablement la biodiversité du territoire français dont nos activités économiques et notre qualité de vie dans son ensemble dépendent.

Right Now Climate Fund

Le Right Now Climate Fund d'Amazon et le Fonds Nature 2050 ont fêté le premier anniversaire de leur partenariat. Ils se sont réunis dans l'Oise, sur le projet Rivière de la Nonette en compagnie du Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette (SISN), porteur du projet, et du maire de la commune de Nanteuil-le-Haudouin. Une douzaine de salariés d'Amazon du site voisin de Senlis et de celui de Clichy ont planté quelques arbres d'essences locales et adaptées le long du linéaire sinueux du cours d'eau, après une présentation des impacts et dépendances des acteurs économiques vis-à-vis des services rendus par la nature et l'importance de leur engagement dans un effort collectif pour préserver et restaurer les écosystèmes.

Nature 2050 est le premier programme financé par le Right Now Climate Fund en France, à hauteur de 3 millions d'euros. Le soutien d'Amazon a permis le déploiement significatif du programme ces deux dernières années et le soutien à des projets toujours plus nombreux et ambitieux, dont celui de la Nonette.



« La rigueur scientifique du suivi mis en œuvre jusqu'en 2050 par le programme Nature 2050 a été un élément déterminant dans notre choix de partenaire »

Claire Scharwatt, Directrice Affaires publiques et développement durable, Amazon.



Plantation participative avec les salariés d'Amazon sur la rivière de la Nonette à Nanteuil-le-Haudouin

Transdev

Le groupe Transdev est un mécène historique du programme Nature 2050, depuis son lancement en 2016. Cet engagement reflète la logique portée par Transdev d'ancrage et d'implication par la protection et la restauration des écosystèmes locaux.

En 2021, le groupe Transdev renforce son action en signant avec le programme Nature 2050 une convention cadre sur le territoire français pour suivre les directions territoriales dans le soutien d'actions concrètes en faveur de la biodiversité. Ainsi, l'engagement du groupe Transdev se répercute sur ses filiales locales, qui soutiennent le programme Nature 2050 à leur échelle et en s'engageant sur le temps long à hauteur de la durée de leur délégation de service public.

En 2023, l'engagement de Transdev auprès du programme Nature 2050 s'est amplifié, avec la signature de 9 nouvelles conventions. Soulignons l'engagement particulier de Transdev Île-de-France, avec 7 nouveaux engagements dont certains se poursuivront jusqu'en 2030. Avec Transdev, le programme Nature 2050 porte l'ambition de multiplier ce genre de partenariats locaux, afin de couvrir au mieux le territoire.



QUELQUES PARTENAIRES

Genesis



Partenaire scientifique du programme Nature 2050 depuis 2022, GENESIS fournit des preuves d'impact environnemental à partir de la mesure de la santé des sols et s'occupe notamment du suivi des « Indicateurs programme » pour le programme. Grâce à leur expertise poussée en pédologie et en analyse des données environnementales, GENESIS permet de suivre l'évolution des projets soutenus par le programme Nature 2050 à partir de données de terrain. L'algorithme de notation mis au point par l'entreprise permet d'attribuer un score indicatif d'état de santé du sol du projet, ainsi qu'un score sur chacun des indicateurs mesurés tels que la quantité de carbone, la biodiversité ou encore le niveau de pollution. Il permet également d'évaluer l'évolution de l'azote 15 foliaire de la végétation. Ces mesures permettent ainsi aux porteurs de projets d'éclairer les processus décisionnels futurs. 50 projets ont déjà pu faire l'objet d'une première campagne de prélèvement par GENESIS et, en 2024, ce ne sont pas moins de 22 projets qui seront analysés à leur tour.

Projet NATALIE



Le Fonds Nature 2050 est partenaire du projet européen NATALIE, financé par le programme Horizon Europe de la Commission européenne. Officiellement lancé le 1^{er} septembre 2023, pour une durée de cinq ans, ce projet a pour objectif d'appliquer les Solutions Fondées sur la Nature (SafN) pour faire face au changement climatique en Europe. Coordonné par l'Office international de l'eau (OIEau), le projet permet de développer des mesures de financement et d'engagement public, des innovations techniques, des recommandations en matière de gouvernance et de politique au niveau européen et régional.

Ce projet mobilise **42 partenaires** européens, et **12 sites d'expérimentations** pour tester des outils et observer les effets des SafN dans diverses régions biogéographiques.

Le Fonds Nature 2050 est responsable du site « Grand Est » en France qui est jumelé avec le site « Rivière Vienne » (pilote par l'EPTB Vienne, le Parc naturel régional de Millevaches et le Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne). Ce duo français est polarisé vers les milieux aquatiques et humides, et plus généralement les enjeux liés à l'eau.

Le Fonds Nature 2050 aura pour objectifs :

- ➔ D'identifier les enjeux spécifiques au territoire régional et aux parties prenantes ;
- ➔ D'animer une communauté d'engagement globale dans le Grand Est pour déployer les SafN ;
- ➔ De mobiliser des financements privés auprès des acteurs économiques locaux



L'ensemble des partenaires du projet NATALIE lors du Kick-off meeting

Projet Life Intégré ARTISAN

Depuis 2020, CDC Biodiversité est partenaire du projet Life Intégré ARTISAN piloté par l'Office français de la biodiversité. Ce projet a pour objectif de créer un cadre favorable (réglementaire, financier, technique) au déploiement des Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) en France. En 2023, les équipes du programme Nature 2050 ont été mobilisées sur trois actions phares :



→ La rédaction et la finalisation de 11 fiches de retours d'expérience de projets financés par le programme Nature 2050 dans divers écosystèmes (agricoles, urbains, littoraux, etc.) pour répondre à différents enjeux posés par le dérèglement climatique. Les fiches présentent des leviers de réussite et des recommandations pratiques dans un objectif de répliquabilité et ont vocation à inspirer les décideurs publics et privés voulant mettre en œuvre un projet de SafN. Elles sont téléchargeables depuis le Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique (CRACC), qui centralise l'ensemble des publications concernant les SafN en France. Une autre série de fiches sera rédigée en 2024.

→ Le groupe de travail Adapt'Éco, qui a pour objet de sensibiliser les entreprises aux SafN, a travaillé sur deux thématiques : l'immobilier et l'énergie. Lors du premier GT, CDC Biodiversité, l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) et le cabinet de conseil en urbanisme Zefco ont présenté des stratégies d'adaptation au changement climatique fondées sur la nature à 150 acteurs du BTP. L'occasion de sensibiliser les acteurs du secteur aux SafN en insistant sur l'importance de conserver des espaces de nature pour bénéficier des services écosystémiques associés. Le GT énergie et biodiversité a permis de mettre en lumière l'utilisation des SafN dans le secteur énergétique à la fois comme un moyen d'adaptation mais aussi pour améliorer la performance du secteur afin de dépasser le simple intérêt de communication et de reporting pour les acteurs de la filière.

→ L'organisation de 5 événements publics en région Centre Val de Loire, Grand Est, Bretagne, Bourgogne Franche-Comté et Auvergne Rhône-Alpes a permis de mobiliser les entreprises locales sur l'enjeu de l'adaptation aux dérèglements climatiques et de présenter des actions bénéfiques pour la biodiversité. Plus de 150 représentants d'entreprises de toute la France ont ainsi pu être sensibilisés à la protection des écosystèmes dont dépendent leurs activités économiques.

Lancement du projet NATALIE

Du 7 au 9 novembre 2023 a eu lieu la première réunion officielle du projet à Limoges. Le département de la Haute-Vienne a accueilli l'événement et les 42 partenaires européens du projet. L'OFB et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, engagés dans d'autres programmes en faveur de la résilience des territoires français étaient également présents pour faire le lien entre leurs initiatives et le projet NATALIE.

Lors de cet événement, l'équipe du Fonds Nature 2050 a présenté le contexte de la région Grand Est et les objectifs du travail qui sera mené. Cet événement a été une excellente occasion pour les partenaires de se rencontrer, d'échanger et d'harmoniser leur compréhension des activités du projet.

À la suite de cet événement, le Fonds Nature 2050 a commencé à établir sa feuille de route et à créer les liens avec les différents partenaires du projet.



Visite de terrain lors du kick-off meeting

Le rayonnement du programme en 2023

Sur internet

→ Site web www.cdc-biodiversite.fr

Au total 29 actualités concernant le programme ont été publiées.

→ Newsletters

5 newsletters ont été envoyées en 2023.

La moyenne des taux d'ouverture globaux est de 46,0% pour les 5 newsletters avec un record à 56,5% pour la newsletter du mois de mars 2023.

La moyenne du taux de clics sur ces 5 newsletters est de 14,2% avec un record à 25,7% pour la newsletter du mois de mars 2023.

Le nombre d'abonnés à nos newsletters est passé de 723 à 895 en 1 an soit une augmentation de 23,8%.

→ Chaîne Youtube CDC Biodiversité

[1 vidéo Nature 2050 a été diffusée sur la chaîne Youtube de CDC Biodiversité en 2023.](#)

→ Twitter & LinkedIn – Groupe CDC

- 3 posts concernant le programme Nature 2050 ont été publiés sur la page LinkedIn du Groupe CDC.
- 4 tweets ont été publiés avec le #Nature2050 sur le fil X du Groupe CDC.

Dans la presse

115 articles ont été publiés dans la presse écrite et la presse web en 2023.

Les sujets récurrents sont à propos de :

- L'appel à projet Fonds MAIF pour le vivant - Fonds Nature 2050 ;
- Les nouveaux projets Nature 2050 ;
- L'engagement de la Métropole du Grand Paris dans le programme Nature 2050 et les 10 lauréats de l'appel à projets ;

→ [LinkedIn](#) [Compte CDC Biodiversité](#)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'abonnés	299	2205	8500	13101	17250	20000
Post Nature 2050 publiés	26	68	36	32	43	47

Les 3 posts Nature 2050 les plus vus sont :

PUBLICATION FICHES REX
 13 056 impressions 10/01/2023
 39 partages
 226 réactions
 11 commentaires [LIEN VERS LE POST >>](#)

LANCLEMENT DE L'APPEL À PROJETS FONDS MAIF POUR LE VIVANT - NATURE 2050
 9 605 impressions 03/10/2023
 31 partages
 166 réactions
 3 commentaires [LIEN VERS LE POST >>](#)

VISITE DU SITE DU LATHAN AVEC MAIF
 5 369 impressions 29/09/2023
 9 partages
 102 réactions
 2 commentaires [LIEN VERS LE POST >>](#)

- Quelques projets en particulier, tels que Etangs du Limousin, GAEC de l'île d'Arz, Esplanade végétalisée à Noisy-le-Grand, Ferme de la Granja.

2 communiqués de presse ont été publiés à propos :

- [Du dividende écologique de MAIF et le partenariat Fonds MAIF pour le vivant – Fonds Nature 2050](#)
- [Du partenariat avec Genesis](#)



APPEL À PROJETS
FONDS MAIF
POUR LE VIVANT
- NATURE 2050

Le partenariat Fonds NATURE 2050 Fonds MAIF pour le vivant

Le partenariat entre le Fonds MAIF pour le vivant et le Fonds Nature 2050 prend la forme d'un appel à projets annuel, dont les premiers lauréats seront annoncés en mai 2024.

LE DIVIDENDE ÉCOLOGIQUE

→ Créé en 2023, le Fonds MAIF pour le vivant est issu de l'engagement de MAIF de dédier 10% de son résultat net annuel Groupe à des projets de solidarité climatique et de régénération de la biodiversité. Grâce à ce dividende écologique, le Fonds MAIF pour le vivant permet d'accélérer le déploiement du programme Nature 2050 dans toute la France en soutenant financièrement des projets d'intérêt général, en faveur de la biodiversité et de l'adaptation des territoires aux changements climatiques.

Appel à projets 2024

Ensemble, le Fonds MAIF pour le vivant et le Fonds Nature 2050 lancent chaque automne jusqu'en 2026 un appel à projets pour soutenir l'émergence et la pérennisation de projets qui mettent en œuvre des Solutions fondées sur la Nature. Les projets lauréats seront intégrés au programme Nature 2050 et bénéficieront d'un suivi sur le long terme des effets des actions de renaturation. La qualité des projets sélectionnés est garantie par l'expertise de l'équipe et du Conseil d'Administration du Fonds Nature 2050. Le choix final réalisé par le conseil d'administration du Fonds MAIF pour le vivant se basera sur les avis des salariés et des sociétaires MAIF.



EN SAVOIR + >>

fonds
MAIF pour
le vivant

→ TROIS PROJETS SOUTENUS EN 2023

L'engagement pris en faveur de la biodiversité s'est concrétisé dès cette année par le soutien de trois projets financés par le Fonds MAIF pour le vivant et intégrés au programme Nature 2050. Ces projets mettent en œuvre des Solutions fondées sur la Nature pour l'adaptation des territoires aux effets du changement climatique :



COURS D'EAU DU LATHAN

Comme de nombreux cours d'eau en Maine-et-Loire, le Lathan a vu son lit élargi, creusé et son tracé rectifié dans les années 80. Les aménagements de l'époque ont non seulement détruit l'habitat de plusieurs espèces, mais ils ont aussi réduit le pouvoir de recharge des nappes phréatiques et déplacé le risque d'inondation qui pesait sur certaines communes, comme celle de Longué-Jumelles, située en aval.

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents porte un projet de renaturation du Lathan et de ses fonctionnalités sur un linéaire conséquent de 12 km. L'objectif des travaux est d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau tout en préservant la ressource en eau grâce à la reconquête des champs d'expansions de crues dans la forêt du Billot.

EN SAVOIR + >>



MARAIS DU VIGUEIRAT

Artificialisés depuis l'époque romaine, les Marais du Vigueirat sont dotés d'un patrimoine naturel exceptionnel, lié à leur situation géographique et hydraulique, à l'interface de la Camargue, de la Crau et des Alpilles. Leur préservation dépend d'une gestion précise via des ouvrages hydrauliques. La vétusté de ces derniers entraîne la disparition des milieux propices aux espèces protégées, la propagation d'espèces envahissantes et une mauvaise gestion des eaux.

Le projet porté par les Amis des Marais du Vigueirat vise à reprendre des ouvrages hydrauliques et maintenir les milieux humides ouverts afin de préserver la faune et flore remarquables de la Réserve Naturelle Nationale des Marais du Vigueirat.

EN SAVOIR + >>



RION-DES-LANDES

La commune de Rion-des-Landes est engagée depuis 2019 sur un programme de requalification des espaces publics intégrant la biodiversité. Le centre-ville, actuellement très minéral, favorise l'effet d'îlot de chaleur urbain et les risques inondation en cas de forts orages et tempêtes, de plus en plus fréquents dans la région et menaçant les habitations.

Le projet porté par la ville vise à adapter les espaces publics aux changements climatiques en désimperméabilisant et végétalisant le centre-bourg, afin de favoriser la biodiversité, gérer les eaux pluviales en favorisant l'absorption et créer un espace de vie attractif pour la population.

EN SAVOIR + >>



« Je suis très heureuse d'avoir vu les premières réalisations de ces projets, c'est un moment fort pour nous, il rend notre action concrète et visible pour nos sociétaires. Il traduit notre volonté d'agir. J'aurai grand plaisir à découvrir les réponses à l'appel à projets que nous lançons cette année, et à les partager avec le conseil d'administration, les militants et les sociétaires MAIF en espérant une belle répartition sur notre territoire. »

Hélène Hannoir,
administratrice MAIF et présidente du conseil
d'administration du Fonds MAIF pour le vivant

Adapter le suivi au changement d'échelle du programme

Le programme Nature 2050 porte une forte ambition : démontrer l'intérêt des Solutions fondées sur la nature. L'évolution des sites soutenus doit donc être suivie, depuis leur intégration au programme jusqu'à 2050. Pour ce faire, Nature 2050 s'engage à appuyer les porteurs de projets dans la définition et l'exploitation d'indicateurs de suivis adaptés et pertinents. Avec le changement d'échelle du programme, et l'augmentation du nombre de projets soutenus, il était nécessaire de mettre en place un système d'évaluation performant.

Des « Indicateurs Projet » spécifiques à chaque opération sont ainsi définis sur mesure avec les porteurs de projets. Ces indicateurs peuvent prendre de nombreuses formes et couvrent 3 domaines : l'évolution de la biodiversité, l'évolution du climat et l'apport pour le territoire. La totalité des projets du programme font l'objet de ce suivi. Les plus anciennes données remontent à 2017, et permettent déjà de montrer l'évolution des projets.



Relevés pédologiques et foliaires par Genesis à Saint-Ouen

Comment suivre un nombre de projets en constante augmentation ?

L'augmentation du nombre de projets, et donc des « Indicateurs Projet » suivis, va de pair avec l'apparition de nouveaux défis :

- Organiser et améliorer la visibilité des données accumulées depuis 2017
- Intégrer efficacement des données arrivant de plus en plus nombreuses chaque année
- Simplifier et centraliser l'accès aux données collectées
- Travailler avec des données de type, de format et de qualité hétérogènes
- Harmoniser la mise en forme des indicateurs de suivi

LA BASE DE DONNÉES NATURE 2050

Afin de répondre à ces défis, l'équipe Nature 2050 s'attèle depuis mars 2023 à créer et structurer une base de données PostgreSQL® afin d'accueillir et gérer efficacement les « Indicateurs Projet » jusqu'en 2050.



PostgreSQL® est un Système de Gestion de Base de Données Relationnel présentant 5 avantages majeurs :

- Permettre de stocker et manipuler rapidement un très grand nombre de données
- Garantir la sécurité d'accès et l'intégrité des données
- Traduire en données exploitables des indicateurs très variés
- Posséder un système de mise en forme des informations facilitant leur analyse
- Rester accessible, utilisable et optimisable sur le long terme

La première version de l'outil est opérationnelle depuis octobre 2023. Elle a permis le stockage des informations relatives aux « Indicateurs Projet » des 50 premiers projets dans près de 120 tables adaptées. En 2024, la base de données accueillera les données des 15 projets du train 6. Tous les nouveaux suivis réalisés sur les projets précédents y seront également intégrés.



Mise en place de pièges pour le suivi des syrphidae par la LPO PACA dans la Réserve naturelle régionale des Partis

Quelles perspectives ?

La base de données présente de nombreuses fonctionnalités comme la création de relations entre différentes sources d'informations, le stockage d'objets de tous types, des possibilités d'automatisation et un système performant de mise en forme des données.

Cette base de données va permettre au programme d'alimenter la recherche, afin de faire la preuve de l'intérêt des Solutions fondées sur la Nature pour restaurer la biodiversité et adapter les territoires aux changements climatiques.



EN DIRECT DU TERRAIN

- Porteurs de projets à la une
- Nouveaux projets 2023
- Avancement des projets existants

Retrouvez les projets 2023, puis les projets intégrés entre 2016 et 2022 classés par région

Porteurs de projets à la une

Les 82 projets que compte actuellement le programme Nature 2050 visent à faire la démonstration du rôle et des bénéfices des solutions fondées sur la nature. L'équipe Nature 2050 est partie à la rencontre des porteurs de projets afin de recueillir leurs retours d'expérience et faire découvrir leurs actions à travers différents supports de valorisation. Ils sont la preuve que tout acteur peut monter et porter de telles actions et que chaque territoire trouve dans la biodiversité des réponses à ses enjeux climatiques (sécheresse, inondation, érosion etc.).

→ REPORTAGES VIDÉO



À l'occasion des 5 ans du **pré-verger de Bugnicourt**, Amandine Rostan, responsable du pôle Participation et citoyenneté chez Habitat du Nord, Suzanne Rihal du programme Nature 2050 et Yves Piquot, Maître de conférences à l'université de Lille, font un premier bilan du projet et des suivis scientifiques engagés sur cette ancienne friche de plus de 6 000 m².

REGARDER LA VIDÉO >>



Le Syndicat interdépartemental du SAGE de la Nonette (SISN) a produit une vidéo didactique montrant l'évolution de la **rivière de la Nonette** et des zones humides attenantes avant et après restauration écologique. Le tronçon de Nanteuil-le-Haudouin est le premier restauré parmi les 4 sites prioritaires identifiés le long du cours d'eau, avec 365 mètres linéaires de berges retravaillés en pente douce.

REGARDER LA VIDÉO >>



Entretien avec Yohan Caubet et Marion Olliveaud, maraîchers porteurs d'un projet en agroécologie à Bôo-Silhen dans les Hautes-Pyrénées. Lauréats du concours Agriculteurs d'Avenir édition 2019, ils ont planté 1 000 arbres et arbustes de variétés anciennes locales au sein de la **Ferme du Sarrat**. Pour nourrir la communauté locale, ils misent sur la symbiose entre l'arbre fruitier et les cultures maraîchères.

REGARDER LA VIDÉO >>



Unique en France à cette échelle, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA) porte un projet de réhabilitation de rus forestiers sur 24 km² dans le massif de Rumilly-Chaource. Démarrés fin 2023, les travaux visent à reméandrer 8 km linéaires de cours d'eau et boucher des fossés drainants sur 60 km linéaires pour y conserver l'eau, avec un impact sur l'ensemble du **bassin versant du Brévant**.

REGARDER LA VIDÉO >>



Le 26 octobre 2023, des promeneurs ont été témoins d'une ponte de tortue Karet sur la plage de Bois Jolan en Guadeloupe. Quelques mois après la fin des travaux menés par la commune de Sainte-Anne visant à lutter contre le recul du trait de côte et restaurer les sites de ponte, cet événement est un bon signe pour la conservation de cette espèce en danger critique.

REGARDER LA VIDÉO >>

→ ÉVÉNEMENTS



Le nouveau Parc des Falaises a été inauguré le 30 juin 2023 par Édouard Philippe, maire du Havre. Cet événement marque la fin de la première phase des travaux de **renaturation du plateau de Dollemard**, qui vise à restaurer la fonctionnalité écologique et le réseau hydrologique du site. Débuté en 2021, le chantier a permis de retirer près de 400 tonnes de déchets (béton, gravats, plastiques, etc.).

LIRE L'ARTICLE >>



À l'occasion du lancement de la tournée annuelle des collèges de Martine Vassal, présidente du département des Bouches-du-Rhône (13), l'ensemble des acteurs engagés pour la mise en œuvre du projet « **Collèges verts pour mon quartier** » se sont réunis le 1^{er} septembre 2023 pour signer officiellement la convention de partenariat, au sein des collèges Auguste Renoir et Edmond Rostan.

LIRE L'ARTICLE >>



Le 28 septembre 2023, le Syndicat mixte du bassin de l'Authion et de ses affluents (SMBAA) a animé la visite du chantier de restauration de 12 km linéaires du **cours d'eau du Lathan** (49). La portion du Moulin Jasnot est le premier des 7 sites qui seront renaturés sur trois ans. Ce projet est le premier soutenu dans le cadre du partenariat entre le Fonds MAIF pour le vivant et le Fonds Nature 2050.

LIRE L'ARTICLE >>



Après deux ans et demi de travaux, le Syndicat mixte Vienne et affluents (SMVA) a convié le 10 octobre 2023 l'ensemble des partenaires et élus locaux à une visite commentée pour constater l'évolution du site après restauration à La Puye (86). Le cours d'eau du Saint-Bonnifet a été débusé et reméandré sur 460 m, tandis que 9 800 m² de zones humides ont été restaurées aux abords du Petit Etang.

LIRE L'ARTICLE >>



Le 12 octobre 2023 s'est tenue la journée de clôture du projet Birdski (2020-2023), porté par le Parc national de la Vanoise, en Savoie (73). Cet événement a permis de faire le bilan des résultats des actions menées pour une meilleure prise en compte de l'avifaune patrimoniale par les domaines skiables des Alpes du Nord, en y associant des objectifs d'adaptation au dérèglement climatique.

LIRE L'ARTICLE >>

TOUTES LES VIDÉOS NATURE 2050 >>



NOUVEAUX
PROJETS 2023



2023 > 2050

PROJET 66

ARBORETUM BELANGEAUX

Création d'une forêt diversifiée sur une ancienne parcelle agricole

DÉFIS À RELEVÉR

Créer un espace résilient au changement climatique en diversifiant les essences forestières locales sur un site de 20 hectares autrefois exploité en agriculture conventionnelle.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Création d'une mosaïque de milieux :
 - Un boisement d'espèces locales de feuillus variés pour restaurer la biodiversité forestière et du sol, avec un objectif de futaie irrégulière : plantation d'un mélange d'essences de 16 000 plants et préservation des arbres présents
 - Un étang et sa zone humide attenante, entretenue par éco-pâturage par quelques boucs poitevins, race rustique locale
 - Une prairie naturelle de 6 000 m²
 - Une zone boisée en libre-évolution

- Restauration de la résurgence d'eau
- Installation d'une clôture

Calendrier

- 2023 : Élagage et pose de la clôture de protection
- 2024 : Préparation de sol et plantation des arbres

- 2025-2050 : Suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Création et maintien d'une mosaïque d'habitats favorables à l'accueil de la biodiversité
- Diversification des essences forestières du boisement pour augmenter la résilience et accueillir plus d'espèces
- Restauration et pérennisation d'une zone humide

Changement climatique :

- Renforcement de la résilience de la forêt face aux aléas climatiques
- Augmentation du potentiel de séquestration carbone du site
- Sensibilisation de la population locale et proposition d'un site-témoin pour encourager la mise en œuvre d'actions similaires

Apports pour le territoire :

- Diversification des essences de fruits à coque pour le développement d'une filière agricole locale
- Lieu de formation pour l'École de Purpan



LOCALISATION

Availles-Limouzine, Vienne (86)

SURFACE DU PROJET

204 400 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

France Forêt Avenir

FINANCEURS

Contributeurs de l'association, CDC Biodiversité

BUDGET NATURE 2050

98 308 euros

VOIR LA FICHE PROJET



2023 > 2050

PROJET 67

BAIE DE BOUÉNI

Restauration et valorisation d'une arrière-mangrove, écosystème en danger critique à Mayotte

DÉFIS À RELEVÉR

Restaurer les zones dégradées de l'arrière-mangrove de la Baie de Bouéni, écosystème en danger critique, par la lutte contre les ÉVEE et le défrichage, et la mise en place d'actions durables avec les agriculteurs et éleveurs locaux pour protéger le site et le valoriser.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Cartographie des menaces
- Concertation avec les agriculteurs et les éleveurs locaux
- Lutte contre les EVEC puis entretiens réguliers
- Replantation via des ateliers d'insertion : 300 plants en moyenne par site
- Bornage des sites prioritaires afin de montrer aux riverains le site protégé et de les sensibiliser via des pictogrammes sur les bornes

Calendrier

- 2023 : Lutte contre les EVEC
- 2024 : Ateliers de replantations, bornage et actions de sensibilisation
- 2025-2050 : Surveillance et gestion des EVEC, sensibilisation et suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Protection et restauration de la forêt et prairie d'arrière-mangrove
- Contribution à la préservation des espèces remarquables fréquentant la zone (notamment le Crabier blanc)

Changement climatique :

- Maintien d'une zone tampon dans un contexte d'érosion côtière et d'augmentation du niveau de la mer
- Préservation des services écosystémiques rendus par la forêt d'arrière-mangrove
- Augmentation de la séquestration carbone des sols

Apports pour le territoire :

- Mobilisation et sensibilisation d'un large public (agriculteurs, riverains, élus, écoles, associations, etc.) à la préservation de la forêt d'arrière-mangrove et des écosystèmes associés
- Maintien des activités économiques locales dans le respect des écosystèmes



LOCALISATION

Communes de Bouéni et Chirongui, Mayotte (976)

SURFACE DU PROJET

158 500 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

GEPOMAY (Groupe d'Études et de Protection des Oiseaux de Mayotte)

FINANCEURS

Office français de la biodiversité, Agence française de développement, Fonds Nature 2050

BUDGET NATURE 2050

118 208 euros

VOIR LA FICHE PROJET





2023 > 2050

PROJET
68

BOIS DE L'ESPÈR

Une forêt pour la biodiversité en Dordogne

DÉFIS À RELEVÉR

Restaurer une parcelle forestière sur une ancienne coupe rase, en recréant un espace diversifié (boisement, mare, cheminement, arboretum) afin de préserver la biodiversité et la résilience de la forêt locale tout en sensibilisant un public le plus large possible.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Boisement et enrichissement de l'existant : réalisation de haies sèches, préparation du sol, plantation de près de 3 000 arbres et arbustes, paillage et débroussaillage pour garantir la croissance des plants
- Agrandissement de la mare existante
- Conception d'un arboretum à visée pédagogique
- Création d'un cheminement pédestre
- Pose de panneaux de sensibilisation

Calendrier

- 2023 : Création de haies sèches, agrandissement de la mare, préparation du sol, début des plantations
- 2024 : Fin de la plantation, installation des panneaux pédagogiques, repaillage et débroussaillage si nécessaire
- 2025-2050 : Suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Restauration et diversification du massif forestier avec 28 essences locales
- Favorisation de l'émergence d'une variété de ressources et d'habitats, dont la faune et la flore spécifique aux zones humides
- Favorisation de l'expression d'une biodiversité locale, plus à même de s'adapter aux changements climatiques, à travers le maintien d'une zone en libre-évolution

Changement climatique :

- Amélioration des fonctions de séquestration du carbone
- Renforcement de la résilience de la forêt face aux aléas climatiques



LOCALISATION

Jaure, Dordogne (24)

SURFACE DU PROJET

59 800 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Créateur de Forêt

FINANCEURS

Région Nouvelle-Aquitaine, contributeurs Créateur de Forêt, CDC Biodiversité

BUDGET NATURE 2050

78 053 euros

Apports pour le territoire :

- Sensibilisation des riverains aux enjeux de biodiversité à travers l'aménagement d'un arboretum et un chemin pédestre avec des panneaux pédagogiques
- Création d'un collectif local autour du projet

VOIR LA FICHE PROJET



2023 > 2050

PROJET
69

FEING COUNOT

Transformation d'une plantation d'épicéas monospécifique et dépérissante en espace naturel durable à haute valeur écologique

DÉFIS À RELEVÉR

Transformer une plantation d'épicéas monospécifique et dépérissante en espace naturel durable à haute valeur écologique, restaurer la trajectoire naturelle d'une tourbière dégradée, de son bassin versant et de la mosaïque de milieux qui l'entoure.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Travaux de recalibrage du lit du ruisseau
- Comblement des fossés drainants avec utilisation de matériaux issus de la parcelle
- Évacuation de tout ou partie des épicéas de la tourbière
- Plantation de feuillus épars et diversifiés pour créer des habitats favorables au Grand Tétrás
- Éclaircies des épicéas subsistants
- Transformation progressive de la forêt d'épicéas en forêt mélangée, avec des feuillus
- Reconstitution par plantation de la zone à reboiser

Calendrier

- 2023 : Évacuation des épicéas de la tourbière, éclaircies des épicéas subsistants, plantation de feuillus divers pour la création d'habitats favorables au Grand Tétrás et transformation de la forêt en boisement mélangé
- 2024 : Reconstitution par plantation de la zone à reboiser, rebouchage des drains et recalibrage du ruisseau
- 2025-2050 : Suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Aménagement d'une mosaïque de milieux propices au Grand Tétrás : lande à myrtilles et milieu ouvert parsemé de bouquets d'arbres autochtones
- Restauration du fonctionnement de la tourbière et accueil de la biodiversité typique des zones humides

Changement climatique :

- Maintien d'un peuplement forestier adapté au changement climatique
- Restauration de la tourbière actuellement en voie de minéralisation et rétablissement



LOCALISATION

Tendon, Vosges (88)

SURFACE DU PROJET

1 17 500 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Le Printemps des Terres

FINANCEURS

Fonds propres, entreprises contributrices, CDC Biodiversité

BUDGET NATURE 2050

73 500 euros

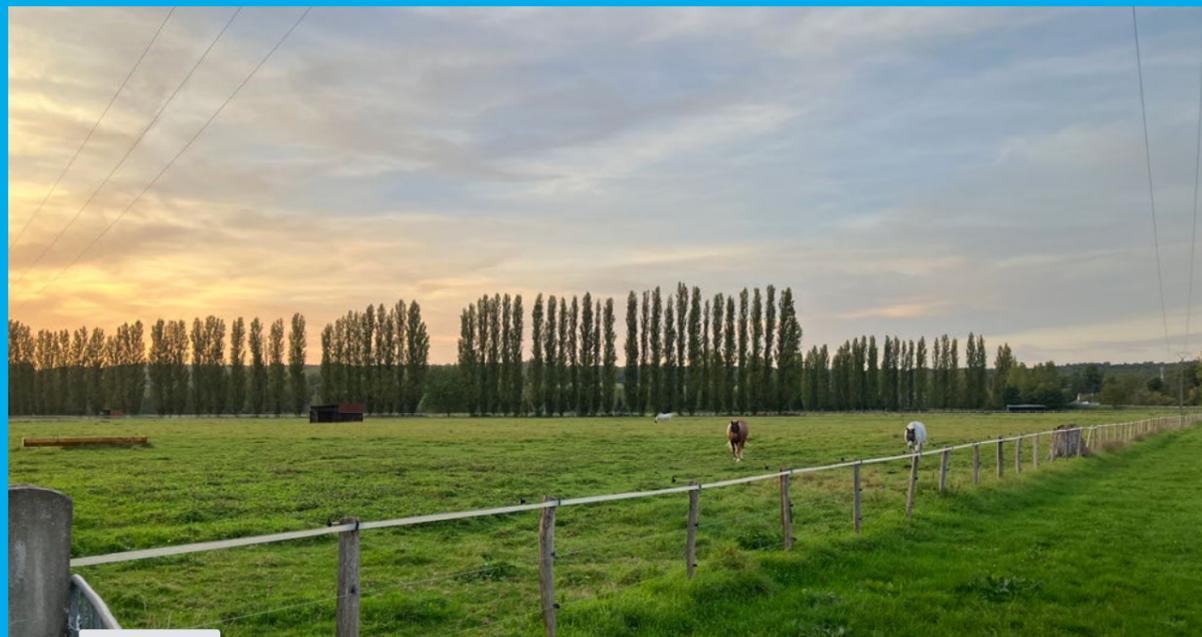
de son rôle de séquestration du carbone

- Pérennisation d'une bonne alimentation en eau de la parcelle
- Valorisation du potentiel de séquestration carbone via la labellisation bas carbone

Apports pour le territoire :

- Inscription de la gestion de la parcelle dans les grands objectifs de la commune de Tendon et son intercommunalité en conciliant production de bois, écologie et paysage
- Production durable de bois

VOIR LA FICHE PROJET



2023 > 2050

PROJET
70

FERME DE LA VIEILLE ÉCLUSE

Valorisation d'un point de connexion multi trames écologique, hydraulique, agricole et touristique

DÉFIS À RELEVÉR

Restaurer la biodiversité des prairies humides tout en garantissant des fonctions hydrauliques, touristiques et agricoles sur les terrains d'un ancien centre équestre, surpâturées et fauchées, avec peu d'arbres et buissons.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Désimperméabilisation des allées du centre équestre
- Création de noues d'infiltration
- Travaux de coupe et de broyage des peupliers
- Plantation d'un verger de 120 arbres sur 7 500m²
- Conventonnement avec un exploitant agricole pour la gestion du site
- Mise en pâturage raisonné du site
- Plantation de 3 000 ml de haies
- Plantation d'arbres repères d'essences locales
- Plantation d'un boisement d'un mélange de 1 500 arbres pionniers à croissance rapide et d'essences de bois durs
- Diversification des zones humides par la création de mares sur une surface de 900m²

Calendrier

- Plantation d'un boisement d'un mélange de 1 500 arbres pionniers à croissance rapide et d'essences de bois durs
- 2023 : Acquisition du site par le CEN
- 2024 : Études, démarrage des travaux
- 2025 : Finalisation des plantations, réfection de la clôture, création de mares et désimperméabilisation
- 2026 : Finalisation des travaux
- 2026-2050 : Suivi des indicateurs et entretien raisonné du site

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Préservation de la biodiversité spécifique des prairies humides inondables
- Renforcement de la diversité des milieux par la plantation d'arbres locaux, de haies, d'un verger et la création de mares
- Réduction de la pression de pâturage

Changement climatique :

- Restauration du champ d'expansion de crue naturel
- Stockage de carbone par le maintien de prairies et la plantation d'arbres



LOCALISATION

Moret-Loing-et-Orvanne, Seine-et-Marne (77)

SURFACE DU PROJET

337 000 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Conservatoire d'Espaces Naturels d'Île-de-France

FINANCEURS

Agence de l'Eau Seine Normandie, Fonds Vert, Département de Seine-et-Marne, la Communauté de communes Moret Seine et Loing, Seine Grands Lacs, Fondation du Patrimoine, Fonds Nature 2050

BUDGET NATURE 2050

200 000 euros

Apports pour le territoire :

- Ouverture du lieu aux habitants, scolaires et touristes pour découvrir la nature du site et de ses environs
- Sensibilisation des usagers et du grand public

VOIR LA FICHE PROJET



2023 > 2050

PROJET
71

FORET DE L'ÉTANG MAUPAS

Renouvellement d'une frênaie chararosée en un boisement adapté au changement climatique

DÉFIS À RELEVÉR

Renouveler un massif de frênes chararosés au cœur de la zone Natura 2000 Étangs d'Argonne et restaurer des habitats pour la faune endémique et l'avifaune d'intérêt communautaire via la création de mare et la mise en place d'une sylviculture adaptée.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Renouvellement d'une frênaie chararosée (2,8 ha) en un mélange de chênes et feuillus divers et suivi de la parcelle sur la durée du cycle sylvicole des peuplements mis en place.
- Création de 2 à 3 mares forestières (creusage, imperméabilisation), entretien (désenvasement, débroussaillage des abords, extraction éventuelle de plantes aquatiques envahissantes) et plantation d'espèces de milieux humides sur les abords des mares (joncs, iris des marais...).
- Amélioration de la futaie régulière de chêne (2,6 ha) : travail d'éclaircies avec récolte des arbres dépérissants, ainsi que certains petits bois et bois moyens au profit des sujets d'avenir.

Calendrier

- 2023 : Récolte des bois existants, broyage / préparation de sol
- 2024 : Plantations et création des mares
- 2025 : Plantations d'essences adaptées sur les abords des mares
- 2026-2050 : Suivi des indicateurs ; élagages et éclaircies des plantations selon les itinéraires sylvicoles choisies ; entretien des mares

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Maintien d'une sylviculture favorable à la nidification et à la ressource alimentaire des oiseaux forestiers
- Accroissement de la capacité d'accueil de la biodiversité via la création de mares forestières

Changement climatique :

- Renouvellement d'un peuplement dépérissant à l'aide d'essences diversifiées et adaptées à la station et au climat futur
- Augmentation du potentiel de séquestration carbone par l'application de la méthodologie reboisement du Label bas carbone



LOCALISATION

Villers-le-Sec, Marne (51)

SURFACE DU PROJET

55 000 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Néosylva

FINANCEURS

Fonds propres, CDC Biodiversité

BUDGET NATURE 2050

51 255 euros

Apports pour le territoire :

- Création d'un modèle économique qui permet d'assurer des revenus au propriétaire à moyen-terme et approvisionner la filière locale à moyen-long terme en bois d'œuvre de qualité
- Création d'une mosaïque de paysages diversifiés
- Implication des acteurs locaux de la filière forêt-bois pour une sylviculture durable

VOIR LA FICHE PROJET





2023 > 2050

PROJET
72

MAILLAGE BOCAGER NORMAND

Reconstitution du maillage bocager de haies et mares sur le territoire de la communauté de communes pré-bocage intercom

DÉFIS À RELEVER

Restaurer les réseaux de haies et de mares bocagères en Normandie afin de lutter contre le ruissellement, préserver la ressource en eau et favoriser la biodiversité du territoire dans un contexte de forte érosion de la biodiversité et d'augmentation des événements climatiques extrêmes.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Plantation de 17 km linéaires de haies bocagères
- Fermeture d'une entrée de champ, plantations de 315 ml de haie sur talus et de 6,5 km linéaires de haies doubles anti-érosive
- Restauration de 8 mares

Calendrier

- 2024 : Travail du sol, travaux de plantations et restauration des mares
- 2025-2050 : Suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Reconstitution et préservation du maillage bocager
- Amélioration de la qualité des habitats favorables à l'accueil de la biodiversité
- Maintien ou création de corridors écologiques

Changement climatique :

- Lutte contre l'érosion hydrique des sols
- Régulation des ruissellements et prévention des coulées de boue
- Augmentation de la capacité de stockage du carbone
- Apport de fraîcheur et d'ombrage sur les terres agricoles (effet brise-vent)

Apports pour le territoire :

- Favorisation de l'accueil d'une biodiversité au bénéfice de l'agriculture locale (pollinisateurs, vers de terre, etc.)
- Amélioration de la qualité paysagère du territoire
- Sensibilisation des agriculteurs et des habitants



LOCALISATION

Les Monts d'Aunay, Calvados (14)

SURFACE DU PROJET

73 000 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Pré-Bocage Intercom

FINANCEURS

Agence de l'Eau Seine Normandie, Département du Calvados, Fonds Nature 2050, fonds propres

BUDGET NATURE 2050

60 000 euros

VOIR LA FICHE PROJET



2023 > 2050

PROJET
73

MANGROVES DE JARRY

Restauration de la mangrove et de la forêt marécageuse au sein de Jarry Baie-Mahault en Guadeloupe (projet JA-RIV)

DÉFIS À RELEVER

Restaurer les paramètres propices au développement de la mangrove et de la forêt marécageuse au sein de Jarry via la libération et la restauration de sites remblayés et occupés par des activités commerciale.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Réalisation d'une étude hydraulique afin de comprendre l'impact futur des opérations sur l'écoulement des eaux de surface.
- Analyse de pollution du sol et des eaux souterraines : les résultats de cette étude seront un outil d'aide à la décision quant au devenir des terres excavées.
- Dépollution des sols et des eaux souterraines et travaux de déconstruction : enlèvement de macrodéchets, véhicules hors d'usage, etc.
- Frais de remise en état : sécurisation, enlèvement des déchets déblais hors dépollution, terrassement, confortement, etc.
- Préparation du foncier pour accueillir le nouvel usage (accueil du public).
- Renaturation (plantation, etc.) et mise en défens du site (pose de poteaux et panneaux pédagogiques).

Calendrier

- 2024 : Etudes, dépollution des sols et eaux souterraines, opération de remise en état, renaturation et mise en défens du site
- 2025-2050 : Suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Restauration des paramètres propices au développement de la mangrove et de la forêt marécageuse
- Rétablissement des continuités écologiques et les capacités auto-épuratoires des milieux naturels

Changement climatique :

Préservation et protection de la zone naturelle, véritable zone tampon lors des forts événements pluvieux

Apports pour le territoire :

- Favorisation des déplacements doux (piétons et vélos), amélioration du cadre de vie
- Sensibilisation du public aux problématiques environnementales



LOCALISATION

Baie-Mahault, Guadeloupe (971)

SURFACE DU PROJET

13 850 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Conservatoire du Littoral

FINANCEURS

Fonds vert, Office de l'Eau Guadeloupe, ADEME, Fonds Nature 2050

BUDGET NATURE 2050

150 000 euros

VOIR LA FICHE PROJET





2023 > 2050

PROJET
74

MARAI DE RAPHÈLE-LES-ARLES

Restauration de la fonctionnalité et des habitats naturels d'une zone humide méditerranéenne

DÉFIS À RELEVER

Rétablir un bon fonctionnement hydraulique dans une parcelle dégradée par une mauvaise gestion, afin de retrouver les habitats caractéristiques d'une zone humide méditerranéenne (roselière et prairie humide) et atténuer les effets des inondations sur le territoire.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Réfection de deux ouvrages hydrauliques (vanne du Chalavert et clapet sur la Chapelette)
- Remise en état de la digue ouest sur 910 ml
- Remise en état et nivellement de la berge du Chalavert sur 1 300 ml
- Arrachage de Baccharis
- Contrôle des ronces
- Mise en défens d'une roselière (pose de clôtures)
- Création de passages pour le bétail et les gardians

Calendrier

- 2023 : Travaux d'arrachage des EEE et réfection des ouvrages hydrauliques, réfection des berges du Chalavert
- 2024 : Installation de la clôture de protection de la roselière
- 2025 : Remplacement des ouvrages hydrauliques
- 2026-2050 : Suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Favorisation de la nidification d'oiseaux paludicoles et de la végétation naturelle spontanée caractéristique des prairies humides méditerranéennes par la restauration de la roselière

Changement climatique :

- Récupération des capacités et des potentialités d'inondation hivernale et d'assec estivaux, en cohérence avec le climat méditerranéen

Apports pour le territoire :

- Récupération des capacités et des potentialités d'inondation hivernale et d'assec estivaux, en cohérence avec le climat méditerranéen



LOCALISATION

Arles, Bouches-du-Rhône (13)

SURFACE DU PROJET

710 000 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Amis des Marais du Vigueirat

FINANCEURS

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Fonds vert, DDTM13 (Natura 2000), Fonds Nature 2050

BUDGET NATURE 2050

45 000 euros

VOIR LA FICHE PROJET



2023 > 2050

PROJET
75

PARC DE L'ARBRE DE MONTESSON

Création d'un arboretum en surplomb d'une zone humide sur un talus enrichi

DÉFIS À RELEVER

Créer un espace de nature arboré en ville, ayant une visée pédagogique autour de l'arbre, sur un talus enrichi et non valorisé en surplomb d'une zone humide, afin de l'intégrer à une trame d'espaces naturels globale.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Remédiation des sols par mycorhizations des terres en place,
- Reprofilage des talus,
- Plantation de 8 800 m² de talus avec des essences locales et de 60 arbres dans le talus,
- Plantation de 200 arbres en bosquets, rangés par origine géographique,
- Plantation de 880 m² de haie champêtre, de 20 000 m² de prairies avec des semis issus de graines labellisées végétal local,
- Mise en place d'un parcours pédagogique autour de l'arbre, et de signalisation adaptée à la découverte de milieux naturelle sensibles,
- Création d'une rampe PMR d'accès au site en béton brossé aspect stabilisé,
- Création d'allées en grave naturelle perméable ou en copeaux de bois,

- Création de lignes de soutènement en mur gabion sur 280 ml,
- Création de placettes en grave naturelle,
- Pose de clôtures ganivelles.

Calendrier

- 2024 : Terrassement, plantations, mise en place des cheminements et des supports de sensibilisation
- 2025-2050 : Suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Restauration de l'activité microbiologique des sols
- Amélioration de la capacité d'accueil de la biodiversité par la diversification des habitats et des essences et une gestion raisonnée adaptée
- Renforcement de la continuité écologique avec la zone humide en contrebas

Changement climatique :

- Atténuation des effets d'îlots de chaleur urbain
- Densification de la plantation d'arbres pour augmenter la ventilation et l'ombrage naturels
- Renforcement du stockage carbone



LOCALISATION

Montesson, Yvelines (78)

SURFACE DU PROJET

27 000 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Commune de Montesson

FINANCEURS

Île-de-France Nature, fonds propres, Fonds Nature 2050

BUDGET NATURE 2050

118 384 euros

VOIR LA FICHE PROJET



Apports pour le territoire :

- Création d'un lieu pédagogique autour du végétal
- Augmentation de l'attractivité de la commune
- Pérennisation d'un espace de nature en ville, favorisant la détente et le lien social tout en contribuant au vivre ensemble



2023 > 2050

PROJET 76

PLAN NATURE DE LAVAL

Désimperméabilisation et végétalisation du cœur de ville

DÉFIS À RELEVÉR

Désimperméabiliser, végétaliser et rétablir les continuités écologiques sur les sites identifiés comme prioritaires dans la lutte contre les îlots de chaleur urbain et le ruissellement, afin de répondre à un besoin d'adaptation du cœur de ville très artificialisé face à la fréquence accélérée des phénomènes climatiques exceptionnels.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Quai et Cale Paul Boudet:
 - Création de nouveaux espaces végétalisés comprenant, des mélanges terre-pierres avec association de mélanges grainiers ou des grands massifs surélevés de pleine terre implantés au pied des arbres
 - Remplacement des places de stationnement le long des promenades par des noues d'infiltration permettant une infiltration de plus de 80% des pluies
 - Rénovation des places des parkings en les rendant perméables (dalles végétalisées) afin de favoriser une meilleure gestion de l'eau
 - Mise en place d'une arène granitique perméable pour les cheminements piétons

- Cour d'école Germaine Tillon:
 - Désimperméabilisation et végétalisation sur 300m²
 - Mise en place de noue d'infiltration des eaux de ruissellement sur 180m²
 - Plantation d'arbustes, arbres et plantes grimpantes

Calendrier

- 2023-2024 : Pilotage des travaux et suivi du chantier
- 2025-2050 : Suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité:

- Conservation et renforcement des strates végétales adaptées au changement climatique
- Renforcement des continuités écologiques
- Augmentation de la flore mellifère/nectarifère

Changement climatique:

- Amélioration de la gestion de la ressource en eau en favorisant l'infiltration d'un maximum d'eaux de ruissellement par la désimperméabilisation, et en supprimant la consommation d'eau d'arrosage par une végétation résistante au sec



LOCALISATION

Laval, Mayenne (53)

SURFACE DU PROJET

12 000 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Commune de Laval

FINANCEURS

Fonds vert, fonds propres, Fonds Nature 2050

BUDGET NATURE 2050

122 500 euros

- Lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain

Apports pour le territoire:

- Accessibilité espaces verts urbains pour les habitants ne possédant pas d'espaces extérieurs privés

VOIR LA FICHE PROJET



2023 > 2050

PROJET 77

JARDIN PERMACOLE ANDRÉ MALRAUX

Transformation d'une friche urbaine en un jardin permacole dédié à l'éducation à la biodiversité et requalification du parc André Malraux à Thiais

DÉFIS À RELEVÉR

Transformer une friche urbaine fermée au public et laissée à l'abandon en un lieu dédié à l'éducation sur la biodiversité à partir de la pratique permacole et améliorer la qualité écologique du parc André Malraux, attendant au futur jardin permacole.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Restauration d'une ancienne friche horticole
- Réaménagement du parc André Malraux comprenant des prairies fleuries en faveur de la biodiversité
- Désimperméabilisation
- Plantation d'un verger d'essences locales
- Plantation d'un mail d'arbustes et de haies refuge avec une base bocagère

Calendrier

- 2023 : Aménagement du jardin permacole
- 2024 : Aménagement du parc André Malraux
- 2025-2050 : Suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité:

- Amélioration de la capacité d'accueil de la biodiversité locale et des pollinisateurs en diversifiant les habitats et les essences mellifères, et en appliquant une gestion raisonnée et des pratiques permacoles
- Restauration des continuités écologiques en milieu urbain
- Restauration de l'activité microbologique des sols

Changement climatique:

- Amélioration de la résilience du site aux aléas climatiques
- Renforcement des capacités de séquestration de CO₂
- Atténuation des effets d'îlots de chaleur urbains

Apports pour le territoire:

- Pérennisation d'un espace de nature en ville, favorisant la détente et le lien social
- Sensibilisation des usagers et du grand public à la biodiversité et à l'agroécologie
- Valorisation des activités d'agriculture urbaine et des circuits courts



LOCALISATION

Thiais, Val-de-Marne (94)

SURFACE DU PROJET

11 865 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Ville de Thiais

FINANCEURS

Métropole du Grand Paris, Fonds Nature 2050, fonds propres

BUDGET NATURE 2050

455 124 euros

VOIR LA FICHE PROJET





2023 > 2050

PROJET 78

PARCS DU HAUT DU MONT-MESLY

Désimperméabilisation et végétalisation de quatre squares et parcs dans le cadre de la zone d'aménagement concerté de rénovation urbaine du Haut du Mont-Mesly à Créteil



DÉFIS À RELEVÉR

Requalifier quatre espaces verts du quartier du Haut du Mont-Mesly : le Petit Bois, le parc Métiwet, le parc Monteilleux et le square Charrier pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, améliorer l'infiltration des eaux pluviales dans un quartier dense et écologiquement pauvre.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Désimperméabilisation de 266m²
- Plantations de 169 arbres et arbustes
- Création de noues paysagères
- Aménagements publics variés (cheminements piétonniers, aires de jeux, salons de verdure, clôtures)

Calendrier

- 2023-2024 :
 - Parc Métiwet : Transfert du site dans le domaine public, désimperméabilisation, plantation d'arbres et aménagements pour le public
 - Parc Monteilleux : Plantations d'arbres fruitiers, création d'un ourlet herbacé et désimperméabilisation

- 2024 -2025 : Petit Bois : Plantations de bosquets, aménagement de noues paysagères, création de cheminement piétonnier
- 2025-2026 : Square Charrier : Plantations, aménagements des lisières en noues filtrantes, création d'un cheminement piéton
- 2025-2050 : Suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Amélioration de la capacité d'accueil de la biodiversité locale et des pollinisateurs en diversifiant les habitats et les essences
- Contribution au maintien et au renforcement des continuités écologiques en milieu urbain
- Augmentation de la surface de pleine terre

Changement climatique :

- Renforcement de la capacité de séquestration de CO₂
- Atténuation des effets d'îlots de chaleur urbains
- Amélioration de la gestion des eaux pluviales favorisant le développement d'îlots de fraîcheur



LOCALISATION

Créteil, Val-de-Marne (94)

SURFACE DU PROJET

13 500 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Ville de Créteil

FINANCEURS

Métropole du Grand Paris, Agence Régionale de la Rénovation Urbaine (État), Conseil Régional d'Île-de-France, Fonds Nature 2050, fonds propres

BUDGET NATURE 2050

452 656 euros

Apports pour le territoire :

- Pérennisation et reconstitution d'espaces de nature en ville sources de fraîcheur favorisant la détente et le lien social
- Sensibilisation des usagers et du grand public à la biodiversité
- Amélioration du cadre de vie et de l'attractivité du quartier

VOIR LA FICHE PROJET



2023 > 2050

PROJET 79

SQUARE CARRIER-BELLEUSE

Création d'un bassin naturel, valorisation de la source saint-germain et gestion écologique du square Carrier-Belleuse à Sèvres



DÉFIS À RELEVÉR

Créer un bassin naturel et améliorer l'accueil de la biodiversité au sein du square Carrier-Belleuse à Sèvres, avec un potentiel écologique pouvant être amélioré, tout en maintenant une cohérence avec la Manufacture royale de porcelaine, bâtiment classé monument historique à proximité du parc.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Création d'un bassin naturel alimenté par captage de la source Saint-Germain
- Désimperméabilisation de 1 500m² de surfaces minérales au profit des espaces plantés et du bassin
- Mise en œuvre d'une gestion durable des eaux pluviales par infiltration : décaissement des pelouses, installation de massifs drainants
- Plantation d'essences diversifiées et locales permettant d'enrichir le patrimoine arboré : 1 000 m² de plantations
- Restauration de prairies (1 000m²) et implantation de milieux humides (1 000m²)
- Diversification et renouvellement des plantations de la roseraie

- Requalification de l'aire de jeux par la mise en œuvre de sol en copeaux bois infiltrant et de mobilier durable et écologique

Calendrier

- 2023 : Préparation des travaux
- 2024 : Captage de la source, terrassements, dépollution, réalisation du bassin, plantations
- 2025 : Terrassements, sols, plantations
- 2025-2050 : Suivi des indicateurs et entretien raisonné

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Amélioration de la capacité d'accueil de la biodiversité locale et des pollinisateurs en diversifiant les habitats et les essences : milieux humides, aquatiques, prairiaux, etc.
- Diversification de la strate arborée par des essences locales
- Restauration des continuités écologiques en milieu urbain

Changement climatique :

- Atténuation des effets d'îlots de chaleur urbains
- Amélioration de la résilience du site aux aléas climatiques



LOCALISATION

Sèvres, Hauts-de-Seine (92)

SURFACE DU PROJET

10 000 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Grand Paris Seine Ouest

FINANCEURS

Fonds vert, Métropole du Grand Paris, Fonds Nature 2050, fonds propres

BUDGET NATURE 2050

500 000 euros

- Préservation des ressources en eau potable
- Renforcement des capacités de séquestration de CO₂

Apports pour le territoire :

- Pérennisation d'un espace de nature en ville source de fraîcheur favorisant la détente et le lien social
- Sensibilisation des usagers et du grand public à la biodiversité et aux milieux humides
- Amélioration du paysage urbain

VOIR LA FICHE PROJET



fonds
MAIF pour
le vivant



2023 > 2050

PROJET 80 COURS D'EAU DU LATHAN

Restauration écologique du Lathan et de ses zones d'expansion de crues

PROJET
80

DÉFIS À RELEVER

Renaturer le Lathan et ses fonctionnalités sur un linéaire conséquent de 12 km dans l'objectif d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau, tout en préservant la ressource en eau grâce à la reconquête des champs d'expansions de crues dans la forêt du Billot.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Reconnexion de zones humides latérales à la suite du rehaussement du lit
- Décaissement du lit pour rehausser la nappe d'accompagnement
- Remise partielle du Lathan dans son lit d'origine
- Curage d'anciens bras pour les reconnecter au bras principal
- Arasement des seuils pour restaurer la continuité piscicole
- 12 km de cours d'eau restaurés
- 6 ouvrages aménagés pour la restauration de la continuité écologique
- 50 radiers en pierres créés pour rehausser le fond du lit recalibré et diversifier les habitats
- 120 banquettes latérales installées et retalutage des berges pour redimensionner le lit du cours d'eau et augmenter sa sinuosité
- 4 000m² de zones humides restaurées

- 22 ha de champs d'expansion de crues
- 3 passages à faune mis en place sous ouvrages routiers

Calendrier

- 2023 : Travaux sur le site du Moulin Jasnot
- 2024 : Travaux sur les sites du Moulin La Bouque, Moulin Foulon et le Loroux
- 2025 : Travaux sur les sites des Chants d'Oiseaux, Moulin Chanteloup et Les Berteaux
- 2026-2050 : Suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Diversification de la ripisylve et amélioration des habitats pour la faune inféodée aux milieux aquatiques et humides, notamment des espèces à enjeux comme la Loutre d'Europe, l'Agrion de Mercure, les reptiles et amphibiens
- Amélioration de la continuité écologique piscicole par le retrait des seuils et clapets
- Retour et préservation de la faune et flore des zones humides et de la forêt alluviale

Changement climatique :

- Amélioration de la recharge des nappes phréatiques
- Réduction du risque inondation en aval pour le bourg de Longué-Jumelles



LOCALISATION

Noyant Villages, Vernantes et Mouliherne, Maine-et-Loire (49)

SURFACE DU PROJET

100 000 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA)

FINANCEURS

Agence de l'Eau Loire Bretagne, Région Pays de la Loire, Fonds MAIF pour le vivant - Fonds Nature 2050

BUDGET NATURE 2050

475 200 euros

- Épuration des eaux et limitation des à-coups hydrauliques

Apports pour le territoire :

- Amélioration de la recharge des nappes phréatiques
- Réduction du risque inondation en aval pour le bourg de Longué-Jumelles
- Épuration des eaux et limitation des à-coups hydrauliques

VOIR LA FICHE PROJET

fonds
MAIF pour
le vivant



2023 > 2050

PROJET 81 MARAIS DU VIGUEIRAT

Contribution à la gestion d'un espace naturel protégé en Camargue dans le contexte du changement climatique

PROJET
81

DÉFIS À RELEVER

Pérenniser la richesse écologique du site, résultant d'une gestion active des milieux, de l'hydrologie et des habitats, articulée autour d'une gestion hydraulique indispensable, liée au passé artificiel de la Camargue, afin de préserver les milieux à très haute valeur environnementale, dans un contexte de dérèglement climatique.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Restauration et remplacement d'ouvrages hydrauliques
- Entretien du drain au droit des ouvrages hydrauliques
- Arrachages et coupes de la végétation (Tamaris, frêne...)
- Arrachage mécanique et manuel de Baccharis
- Réalisation d'un radeau artificiel pour favoriser la nidification et la ponte des espèces Laro-limicoles

Calendrier

- 2024-2026 : Travaux hydrauliques et gestion des EEE
- 2026-2050 : Suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Amélioration de la gestion hydraulique du site afin de favoriser la conservation des espèces et des habitats
- Maintien de la diversité écologique des marais, où sont recensés plus de 3 500 espèces animales et végétales

Changement climatique :

- Pérennisation d'une gestion des marais résiliente dans le respect du cycle climatique méditerranéen
- Lutte contre la fermeture des milieux et le développement d'espèces exotiques envahissantes

Apports pour le territoire :

- Sensibilisation du grand public à travers un écotourisme responsable au sein du Parc Naturel Régional de Camargue



LOCALISATION

Arles, Bouches-du-Rhône (13)

SURFACE DU PROJET

116 800 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Amis des Marais du Vigueirat

FINANCEURS

DREETS des Bouches du Rhône, Fonds MAIF pour le vivant - Fonds Nature 2050, fonds propres

BUDGET NATURE 2050

280 450 euros

VOIR LA FICHE PROJET

fonds
MAIF pour
le vivant



2023 > 2050

PROJET
82

RION-DES-LANDES

Renaturation du centre-bourg

DÉFIS À RELEVÉR

Adapter les espaces publics aux changements climatiques, notamment îlots de chaleur et ruissellement, en désimperméabilisant et végétalisant le centre-bourg, afin de favoriser la biodiversité et créer un espace de vie attractif pour la population.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Désimperméabilisation de 785 m² dont 12 places de stationnement
- Plantation de 208 arbres
- Plantation de 2 283 m² de massifs arbustifs
- Désimperméabilisation des aires de stationnement
- Plantations d'essences locales et fruitières dans le parc de la mairie
- Création et végétalisation de 742 m² de noues

Calendrier

- 2023-2024 : Travaux de désimperméabilisation et plantations sur le parc de la Mairie et la place des Droits de l'Homme
- 2024-2025 : Travaux de désimperméabilisation et plantations sur l'avenue de Blotzheim et ses parkings, la rue Jeanne Dumora et la liaison douce « écoles – stade », la rue du commerce, l'avenue Albert Poisson et le square de l'école

- 2026-2050 : Suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Restauration des corridors écologiques en milieu urbain
- Renforcement de la trame verte locale via la plantation d'essences indigènes diversifiées à même de s'adapter au changement climatique

Changement climatique :

- Lutte contre les effets d'îlots de chaleur urbains
- Amélioration de l'infiltration des eaux de pluie et de ruissellement pour limiter le ruissellement de surface

Apports pour le territoire :

- Amélioration de la qualité de vie et de l'attractivité via un urbanisme et un habitat durable privilégiant des aménagements urbains et paysagers de qualité
- Pérennisation d'un espace de nature en ville, améliorant le cadre de vie urbain et favorisant la détente et le lien social



LOCALISATION

Rion-des-Landes, Landes (40)

SURFACE DU PROJET

17 000 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Commune de Rion-des-Landes

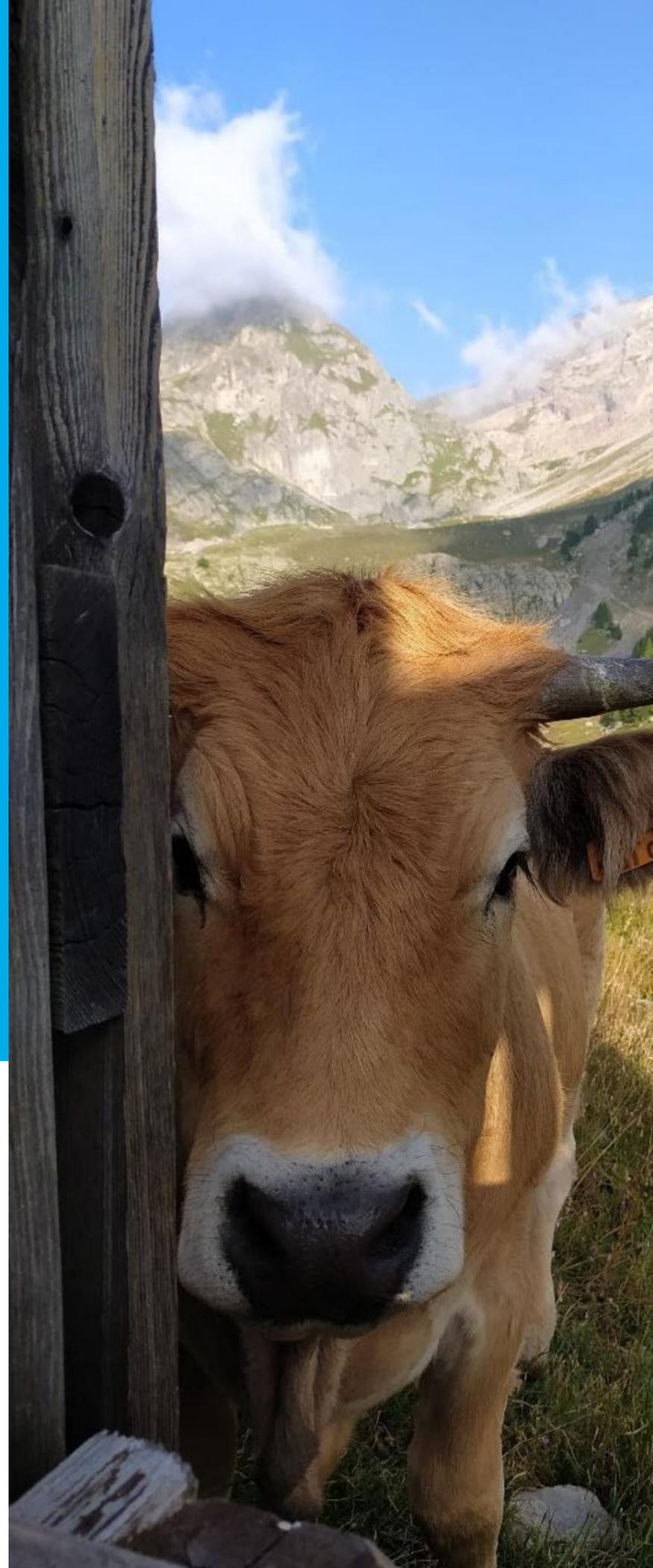
FINANCEURS

Agence de l'Eau Adour Garonne, DSIL, Amendes de Police, Fonds Vert, Conseil Départemental des Landes, communauté de communes du Pays Tarusate, Fonds MAIF pour le vivant - Fonds Nature 2050, fonds propres

BUDGET NATURE 2050

250 000 euros

VOIR LA FICHE PROJET



AVANCEMENT
DES PROJETS
EXISTANTS

AUVERGNE- RHÔNE-ALPES



2022 > 2050

PROJET
57

RENATURATION DE L'AXE LESDIGUIÈRES

Recréation de la continuité écologique sur l'axe urbain des Alpes du nord aux Alpes du sud à Grenoble

RÉALISATIONS EN 2023

- Phase 1 (hiver 2022-2023) : démarrage des travaux de plantation du mail central (secteurs 1, 2 et 3) : plantations de 61 arbres et 12 798 vivaces et arbustes.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Partenariat entre Grenoble Alpes Métropole et Gentiana autour du programme « Sauvages de ma Métro ».
- Suivi vers de terre, suivi photographique.

- 1ère campagne de prélèvement des échantillons de sol et de feuilles pour l'analyse des « Indicateurs Programme ».

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Phase 2 : désimperméabilisation de 570 m² et plantations de 31 arbres sur les contre-allées du secteur 3.
- Poursuite des suivis des indicateurs : Indice Canopée, Sauvages de ma Métro, suivi des températures, suivi des périodes de floraison (protocole Phénoclim).



LOCALISATION

Axe Lesdiguières, Commune de Grenoble, Isère (38)

SURFACE

5 600 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Grenoble Alpes Métropole, CDC Biodiversité, Fonds national d'aménagement et de développement du territoire

LIEN VERS LE PROJET

2022 > 2050

PROJET
52

CORRIDOR ÉCOLOGIQUE DE L'EST LYONNAIS

Restauration de la continuité écologique entre la Porte des Alpes et Parilly via l'extension de la forêt de Feuilly et création d'une steppe sanctuarisée

RÉALISATIONS EN 2023

- Démarrage des travaux sur les 2 sites.
- Îlot C1 : Restauration de la plaine steppique pour œdicnèmes et nivellement du terrain.
 - Fauche et arrachage de ligneux, travaux de terrassement, mise en œuvre de la terrenatech (amélioration des terres).
 - Plantation de haies sur le pourtour extérieur de la plaine.
 - Creusement d'un réseau de mares au sein du corridor arbustif pour crapaud calamite, triton alpestre, pélodyte ponctué, dont deux mares pédagogiques.
 - Fabrication et installation de 3 palissades d'observation, formation d'hibernacula (gîtes pour amphibiens et reptiles).
 - Formation des modelés, talus et creusement des fosses de plantation pour le verger.
- Forêt de Feuilly : aménagement sur près de 6 000 m² : mare, prairie, plants forestiers et tests de semis de ligneux, plantation d'une haie de 250 ml.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Démarrage des suivis de l'îlot C1 : suivi de l'œdicnème criard, état des lieux des espèces exotiques envahissantes (EEE) avant le début des travaux, suivi photographique, suivi amphibiens et reptiles, suivi avifaune, fonctionnalités des mares.
- Inventaires faunistiques (forêt de Feuilly).
- 1ère campagne de prélèvement des échantillons de sol et de feuilles pour l'analyse des « Indicateurs Programme ».

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Îlot C1 :
 - Mise en place des terres : fertilisation et mise en andain des limons enrichis en compost et fumier issu du centre équestre de Lyon Parilly, situé à moins d'1 km de l'îlot C1. Au total, le projet valorise près de 4 000 m³ de limons et 1 400 m³ de terre végétale du site.
 - Automne : plantation du verger et des haies intérieures, semis prairial.



LOCALISATION

Îlot C1 de la ZAC Berliet et forêt de Feuilly, Saint Priest, Métropole du Grand Lyon, Rhône (69)

SURFACE

175 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Métropole de Lyon, Nexity, Fonds Nature 2050, Commune de Saint-Priest, Coiro, France Nature Environnement, LPO, CBN Massif central

- Conception d'éléments pour de futurs panneaux pédagogiques.
- Forêt de Feuilly : poursuite des plantations de plants forestiers et haies sur 4,5 hectares.
- 15 mars : pré-inauguration en présence des élus et partenaires du projet.
- Démarrage du suivi des températures.

LIEN VERS LE PROJET

2019 > 2050

PROJET
33

ZONES DE QUIÉTUDE EN MONTAGNE

Aménagement de zones de quiétude pour le Tétrás lyre en hiver au sein du domaine skiable des Arcs

RÉALISATIONS EN 2023

- 12 octobre 2023 : journée de clôture du projet Birdski.
- Publication du cahier technique « Avifaune et domaines skiables, partager l'espace ».
- Signature d'une convention avec la Compagnie des Alpes pour l'accompagnement sur des actions en faveur de l'avifaune de montagne.

SUIVI DES INDICATEURS 2022

- Suivis des crottiers de Tétrás lyres : présence avérée du Tétrás dans la zone.
- Comptage au chant des populations de Tétrás lyres.
- Suivi de la fréquentation des remontées mécaniques.
- Suivi de l'enneigement (fréquence et hauteur).



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Domaine skiable des Arcs, entre 1 600 et 2 000 mètres d'altitude au sein des Alpes du Nord, Commune de Bourg Saint Maurice, Savoie (73)

SURFACE

5 600 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Parc National de la Vanoise, FEDER – POIA, FNDAT – CIMA, Commune de Bourg Saint Maurice, Fonds Nature 2050

2018 > 2050

PROJET
21

TOURBIÈRE DU PLAN DE L'EAU

Restauration d'une tourbière au pied des Menuires et reconnexion hydraulique

RÉALISATIONS EN 2023

- Valorisation des travaux dans le cadre du rapport d'évaluation de l'effet de la restauration des zones humides sur les services écosystémiques (projet RestHALp+).
- 14 juin : participation au comité de pilotage du Plan de l'Eau.
- Contribution à la création d'un panneau d'accueil estival sur le site (CCCT).
- Expertise et conseil pour la conciliation d'aménagements pour la protection des berges et de la piste de ski de fond avec les enjeux de biodiversité et de bon fonctionnement du torrent et de la zone humide.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Suivis des effets de restauration : dynamique hydrologique de la nappe - piézomètres (RhoMéo 103), rayonnement du projet et suivi photographique.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Rédaction d'une fiche de retours d'expérience dans le cadre du projet Life ARTISAN.
- Poursuite des suivis des effets de restauration : dynamique hydrologique de la nappe - piézomètres (RhoMéo 103), indice de qualité floristique, intégrité du peuplement d'odonates (RhoMéo 110), rayonnement du projet et suivi photographique.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune Saint-Martin-de-Belleville, Savoie (73)

SURFACE DU PROJET

55 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Conservatoire d'espaces naturels de Savoie, Région Auvergne Rhône Alpes, Commune Saint-Martin-de-Belleville, Fonds Nature 2050

2018 > 2050

PROJET
17

3 FERMES

Protéger et réimplanter un îlot de biodiversité en zone vulnérable



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune de La Bégude-de-Mazenc, Drôme (26)

SURFACE DU PROJET

412 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Les 3 Fermes, Pur Projet, Fermes d'Avenir, Concours Arbres d'Avenir, CDC Biodiversité

2017 > 2050

PROJET
13

PARC DU BOIS D'AVAIZE

Renforcement de la biodiversité du Bois d'Avaize et sa connexion au massif du Pilat



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole, Loire (42)

SURFACE DU PROJET

25 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole, CDC Biodiversité

2017 > 2050

PROJET
9

FERME DES BUIS

Création de corridors écologiques et intégration d'aménagements arborés dans les différents ateliers de production agricole



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune de la Roche-sur-Grane, Drôme (26)

SURFACE DU PROJET

300 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Ferme des Buis, Pur Projet, Fermes d'Avenir, Concours Arbres d'Avenir, GRCEA, CDC Biodiversité

2017 > 2050

PROJET
8

FERME DE LAYAT

Valorisation de l'accueil de la biodiversité et régénération des sols



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune de Trézelles, Allier (03)

SURFACE DU PROJET

270 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Ferme de Layat, Pur Projet, Fermes d'Avenir, Concours Arbres d'Avenir, CDC Biodiversité



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



2021 > 2050

PROJET
42

BOIS MAGNIN

Transformation d'une peupleraie dépérissante en forêt durable



RÉALISATIONS EN 2023

- Finalisation des travaux : détourage des perches d'avenir, travail du sol en potets (pour limiter les conséquences sur le sol), réalisation de tas de bois mort pour favoriser la biodiversité, plantations, arasement de la digue et création d'une mare temporaire, notamment au profit du crapaud sonneur à ventre jaune.
- Décembre : soutenance du groupe d'étudiants en BTS du lycée agricole de Montmorot sur le suivi écologique du site.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Suivi du taux de reprise par essence.
- Suivi du rayonnement du projet et sensibilisation.
- Suivi photographique.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Poursuite du partenariat avec le lycée agricole Montmorot pour le suivi écologique du site et des visites pédagogiques.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Massif du Bois Magnin, Jura (39)

SURFACE

160 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Le Printemps des Terres, Coopérative Forêt et Bois de l'Est, Lycée Agricole Montmorot, CDC Biodiversité

2017 > 2050

PROJET
3

CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ EN BOURGOGNE

Restauration d'une continuité écologique entre Pays d'Othe et Gâtinais



LOCALISATION

Commune d'Égriselles-le-Bocage, Yonne (89)

SURFACE DU PROJET

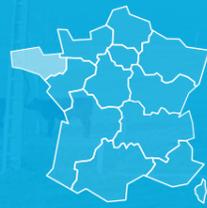
18 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Le Ruban Vert, Mairie d'Égriselles-le-Bocage, Région Bourgogne-Franche-Comté, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET





BRETAGNE



2020 > 2050

PROJET
39

MASSIF DE BOTHANÉ



Boisement expérimental de parcelles agricoles conventionnelles



LOCALISATION

Massif de Bothané, Morbihan (56)

SURFACE

55 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Néosylva, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET

2020 > 2050

PROJET
38

GAEC DE LAIT'SPÉRANCE



Introduction de l'arbre et d'aménagements agroforestiers au cœur d'un élevage bovin



LOCALISATION

Exploitation agricole biologique sur la commune d'Argentré du Plessis, Ille-et-Vilaine (35)

SURFACE

1 88 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

GAEC de Lait'spérance, Département d'Ille-et-Vilaine, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET

2019 > 2050

PROJET
27

GAEC DE L'ÎLE D'ARZ



Renforcer la résilience d'une exploitation agricole au changement climatique et au recul du trait de côte en milieu insulaire par l'agroforesterie



LOCALISATION

Commune d'Arz, Morbihan (56)

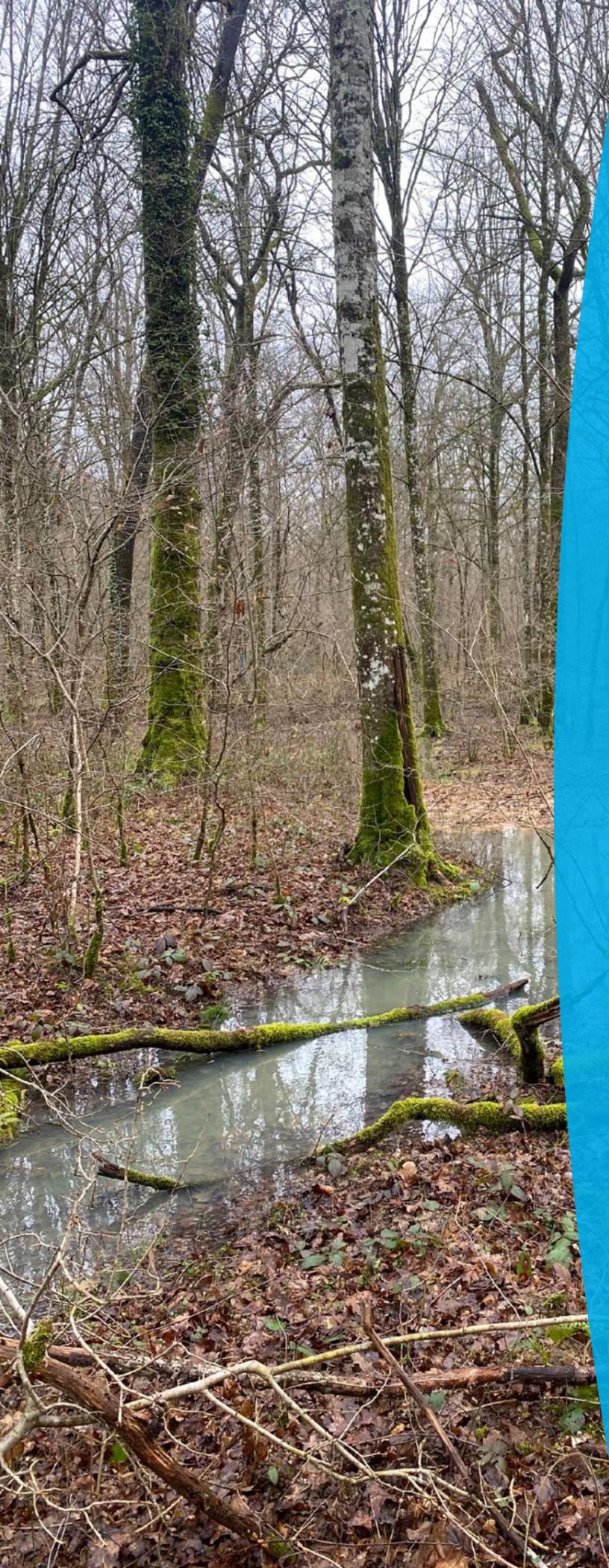
SURFACE DU PROJET

1 19 000 m²

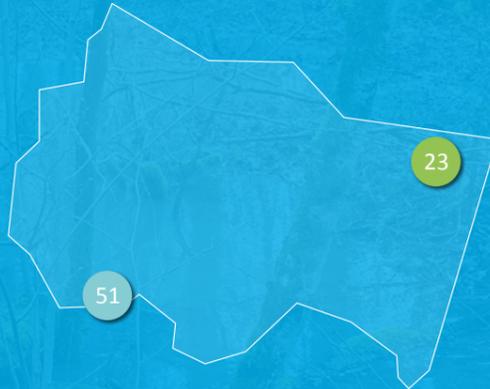
BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

GAEC de l'île d'Arz, Agroforesterie & Conseils, Commune de l'île d'Arz et PNR du Golfe du Morbihan, Pur Projet, Concours Agriculteurs d'avenir, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET



GRAND EST



2022 > 2050

PROJET 51

BASSIN VERSANT DU BRÉVANT

Restauration éco-hydrologique de rus au service de la résilience du massif forestier de Rumilly-Chaource face au changement climatique



RÉALISATIONS EN 2023

- Avril-août : consultation et notification des entreprises
- Octobre : démarrage des travaux de restauration écologique : travaux de neutralisation des fossés drainants identifiés par cartographie LIDAR sur l'ensemble du massif forestier du Brévant (24 km²).
 - Prélèvement d'argile pour neutraliser les fossés drainants.
 - Mise en place de 2 300 bouchons sur un linéaire de fossés de drainage de 60 km : pose de bouchon tous les 20 m pour freiner l'eau afin de limiter le risque inondation en aval et permettre à la forêt de retenir l'eau et ainsi limiter les assècs et le dépérissement des arbres.
- Travaux sur ouvrages et pose de dispositifs anti-embâcles.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Suivi des matières en suspension.
- Suivi débitimétrique : installation des sondes pour comparer le débit avant et après travaux.
- 1ère campagne de prélèvement des échantillons de sol et de feuilles pour l'analyse des « Indicateurs Programme ».

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Février : dépôt du dossier réglementaire volet cours d'eau.
- Poursuite du chantier de restauration écologique : création de redans, travaux de reméandrage d'environ 8 km linéaires de cours d'eau (mai) et création de 10 mares.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Les Loges Margueron, Aube (10)

SURFACE

110 800 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

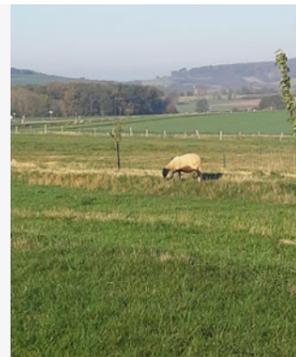
Syndicat mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA), Agence de l'Eau Seine Normandie, EPTB Seine Grands Lacs, Fonds Nature 2050, ONF

2019 > 2050

PROJET 23

AGRICULTURE ALTERNATIVE DE PAULINE

Reconquête de la biodiversité sur un sol instable, en proie aux sécheresses et aux érosions



LOCALISATION

Commune de Petit Tenquin, Moselle (57)

SURFACE DU PROJET

107 000 m²

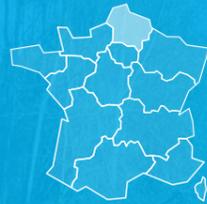
BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

La Ferme de Pauline, Haies vives d'Alsace, Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoir (OABA), Concours Agriculteurs d'avenir, Pur Projet, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET



HAUTS-DE-FRANCE



2022 > 2050

PROJET
58

RIVIÈRE DE LA NONETTE

Restauration hydromorphologique de la Nonette et des zones humides attenantes



RÉALISATIONS EN 2023

Finalisation des travaux sur les 2 sites : production par le SISN d'une vidéo didactique montrant l'évolution du site avant et après restauration écologique ([lien](#)).

- Site de Nanteuil-Haudouin :
 - Phase 1 (février) : abattage de la peupleraie mourante, débroussaillage des emprises de chantiers.
 - Phase 2 : terrassement et reméandrage du nouveau lit, travaux de génie végétal (mai-juin) et plantation de 250 arbres et arbustes (automne) : 365 ml de berges restaurées et retravaillées en pente douce, 1 ha de zone humide restaurée, mise en place de 4 caches piscicoles et 10 hibernacula pour diversifier les habitats.
- Site de Senlis : mise en place de 3 banquettes végétalisées, restauration de 2 berges déconnectant le lit du cours d'eau de plans d'eau artificiels, restauration de zone

humide via étrépage/décapage et plantation d'hélophytes.

- 22 novembre : visite de site et plantations participatives, en partenariat avec le Right Now Climate Fund d'Amazon.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- 1ère campagne de prélèvement des échantillons de sol et de feuilles pour l'analyse des « Indicateurs Programme ».

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Démarrage des suivis :
 - Nanteuil-Haudouin : IPR (Indice Poisson Rivière), I2M2 (Indice Invertébrés), IBD (Indice Diatomées).
 - Senlis : stabilité et reprises végétales des banquettes, adaptation du lit mineur (redynamisation des écoulements), stabilité et reprise végétale des nouvelles berges, évaluation de la reprise végétale spontanée sur la zone humide (espèces adaptées ou non).



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Communes de Nanteuil-Haudouin et Senlis, Oise (60)

SURFACE

60 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Syndicat interdépartemental du SAGE de la Nonette (SISN), CEN Hauts-de-France, Agence de l'Eau Seine-Normandie, Fonds Nature 2050

- Printemps 2024 : visite de site en présence des élus et acteurs du territoire afin de constater la reprise du site après travaux.

2022 > 2050

PROJET
55

PLAINES DE SACY

Infrastructures écologiques pour limiter les effets du ruissellement des plaines agricoles vers la zone protégée des Marais de Sacy



RÉALISATIONS EN 2023

- Mars : organisation d'une réunion avec les agriculteurs propriétaires des parcelles.
- Mai : confirmation de la participation des agriculteurs aux travaux de ruissellement et de plantation de haies.
- Juin-juillet : consultation des entreprises.
- Octobre : réalisation de l'état des lieux par un géomètre puis délimitation des aménagements hydrauliques, de l'implantation et des domaines public et privé (piquetage). Partage d'un rapport de piquetage à tous les agriculteurs.
- Novembre : pose de deux panneaux de chantier (secteurs RD75 et RD10).
- Octobre - décembre : début des travaux :
 - 23 octobre - 10 novembre : piquetage.

- Novembre : réalisation de l'état des lieux par le géomètre sur deux secteurs supplémentaires au plan de plantation.
- 14 novembre : démarrage des travaux de ruissellement par l'arasement de talus, création de merlon, création de fascine et réalisation de fossé à redents.
- Fin novembre : démarrage de la plantation.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

Suivis prévus à l'issue des travaux :

- Inventaires de la faune des haies, évolution de la concentration en polluants (marais), inventaires avifaunistiques.
- Recensement des événements climatiques exceptionnels, recensement des événements de surverse des fossés, recensement des événements d'apports de boues sur les routes adjacentes.
- Rayonnement du projet, concertation et sensibilisation des agriculteurs.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune de Sacy-le-Grand, Oise (60)

SURFACE

8 800 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Syndicat Mixte Oise-Aronde, Agence de l'eau Seine Normandie, Commune de Sacy-le-Grand, Fonds Nature 2050

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Prospection foncière et nouveaux états des lieux réalisés par le géomètre.
- Poursuite des aménagements et des travaux de plantation sur les parcelles.

2017 > 2050

PROJET
15

PRÉ-VERGER DE BUGNICOURT

Création d'un pré-verger conservatoire de fruitiers régionaux



RÉALISATIONS EN 2023

- Retrait des grillages autour des basses-tiges installés pour protéger les arbres des brebis, afin de faciliter l'entretien pérenne des arbres ; transition vers une gestion par fauche.
- Entretien du site par l'association AJONC en y intégrant la participation des locataires sous forme de chantiers participatifs.
- Mai à août : pour la 3ème année, 17 moutons ont été installés sur la partie nord du pré-verger (hautes-tiges) pour développer l'éco-pâturage.
- Présentation du projet dans le cadre de l'opération «J'mets au vert à Bugnicourt» à destination de 72 salariés d'Habitat du Nord : formation et participation à la taille des arbres fruitiers, plantation participative d'une haie arbustive, fabrication de jus de pomme avec les fruits du pré-verger et reconnaissance de plantes sauvages repérées sur site.
- 16 juin : participation à la 10ème édition de la semaine nationale de l'innovation HLM. Après-midi découverte du pré-verger pour les enfants de l'école élémentaire Marcel Pagnol de Bugnicourt, animée par l'association AJONC (sensibilisation au rôle des prairies fleuries et découverte des insectes mellifères, etc.).

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Reconstitution du suivi des pollinisateurs sauvages et de la colonisation de la sablière. Intégration du site dans le dispositif de suivi européen des pollinisateurs sauvages (SPRING program).
- Suivi de la richesse botanique (une visite mensuelle en mai, juillet et septembre).
- Reconstitution du suivi de l'avifaune dans le cadre du STOC vigie/Nature (le pré-verger est inclus dans le carré 2 km / 2 km désigné par le coordinateur régional).
- Installation de pièges photos afin de confirmer la présence de renard et éventuellement d'autres petits mammifères.
- Suivi des plantations : 100% de survie sur les arbres / 95% sur les arbustes



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Ville de Bugnicourt, Nord (59)

SURFACE DU PROJET

6 400 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Habitat du Nord, Ville de Bugnicourt, Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD), ID Verde, AJONC, Lycée horticole de Wagnonville, Université Lille 1, Chaîne des Terrils de Loos en Gohelle, Centre Régional des Ressources Génétiques, CDC Biodiversité.

2019 > 2050

PROJET
25

FERME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'agroforesterie au service de la régénération des sols



LOCALISATION

Commune de Herleville, Somme (80)

SURFACE

380 000 m²

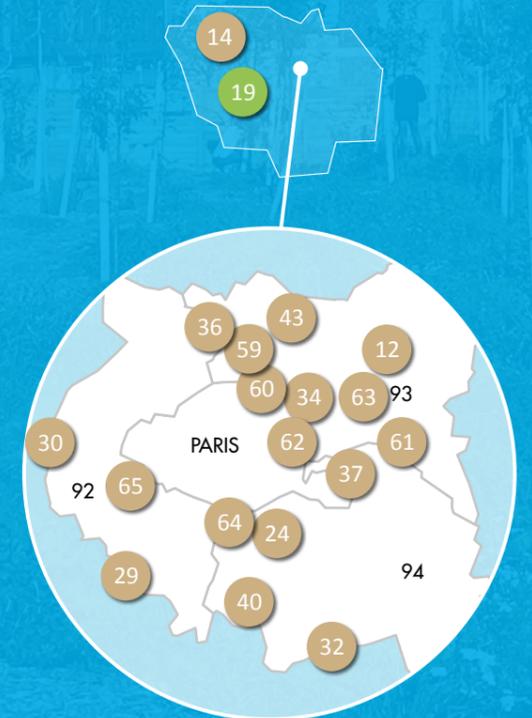
BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Ferme du Développement Durable, Novafruit, Conservatoire régional de ressource génétique, Bio en Hauts-de-France, Pur Projet, Concours Agriculteurs d'Avenir, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET



ÎLE-DE-FRANCE



2022 > 2050

PROJET
65

PLACE TONY DE GRAAFF

Désimperméabilisation et végétalisation d'une place et ses abords à Meudon



LIEN VERS LE PROJET

RÉALISATIONS EN 2023

- Avril à décembre : mission de maîtrise d'œuvre par le bureau d'étude « Endroits en vert ».
- Modernisation du pré-projet : accroissement des surfaces désimperméabilisées, des surfaces végétalisées et des arbres plantés sur la place et ses abords (hors aire de jeux).
- Mise en place de potagers mobiles durant l'été 2023.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Février : suivi photographique.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Démarrage des travaux (phase 1) :
 - Désimperméabilisation de 870 m² dont 9 places de stationnement.
 - Végétalisation de 446 m² : plantation de végétaux multi-strates (arbres, arbustes et vivaces).
 - Préservation et arrêt de la taille en rideau des tilleuls existants sur la place.
 - Création d'une noue végétalisée en partie basse de la place afin de collecter une partie des eaux pluviales ruisselant sur le revêtement imperméable.
- Démarrage des suivis : SPIPOLL, BirdLab, suivi des températures, suivi de la résistance des végétaux.
- 1^{ère} campagne de prélèvement des échantillons de sol et de feuilles pour l'analyse des « Indicateurs Programme ».

LOCALISATION

Ville de Meudon, Hauts-de-Seine (92)

SURFACE

3 500 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Commune de Meudon, Métropole du Grand Paris, Fonds Nature 2050, fonds propres



2022 > 2050

PROJET
63

LAC DE SEVIGNÉ

Aménagement du tour du lac de Sévigné, création d'une zone refuge pour la biodiversité, d'une forêt jardin comestible et valorisation de la source Marie à Livry-Gargan



LIEN VERS LE PROJET

RÉALISATIONS EN 2023

- Janvier-novembre : réalisation d'études complémentaires :
 - Diagnostic phytosanitaire.
 - Investigation des réseaux.
 - Étude géotechnique.
- Démarrage des actions de démolition.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Mars-décembre : inventaires naturalistes (faune-flore aquatique).
- Cartographie de l'état des lieux des zones de renouée du Japon.
- 1^{ère} campagne de prélèvement des échantillons de sol et de feuilles pour l'analyse des « Indicateurs Programme ».

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Février : démolition du 18-20 allée de Stalingrad.
- Mars : travaux d'aménagement de la forêt-jardin et du potager (plantations).
- Décembre : début des travaux aquatiques et restauration des berges.
- Mise en place des panneaux de sensibilisation en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).
- Formation des agents communaux sur les sciences participatives.

LOCALISATION

Lac de Sévigné, Livry-Gargan (93)

SURFACE

7 153 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Commune de Livry-Gargan, Conseil Régional, Région Île-de-France, Conseil Départemental (AAP Forêts urbaines), Métropole du Grand Paris, DSIL, Fonds Nature 2050, fonds propres



2022 > 2050

PROJET
64

PARC ERIK SATIE

Végétalisation d'un parc ouvert conciliant usages et accueil de la biodiversité au cœur d'un grand ensemble à Arcueil



LIEN VERS LE PROJET

RÉALISATIONS EN 2023

- Mai : marche organisée avec une dizaine d'habitants volontaires dans le parc.
- 19 décembre : réunion de présentation des esquisses paysagères. Accent mis sur la nécessité de sécuriser le site et prévenir les mésusages.
- Choix de la maîtrise d'œuvre : Bianchimajer-Paysagistes et architectes / Cabinet Nathalie Chappé, BET VRD.
- Organisation d'événements liés aux saisons (fête de l'été, de l'automne et de l'hiver) avec des ateliers de sensibilisation «Do it yourself» pour les enfants.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Structuration des suivis participatifs dont le début est prévu pour 2024 : PROPAGE (suivi des populations de papillons de jour), FLORILEGES (suivi de la flore de prairies), SPIPOLL (suivi photographique des pollinisateurs).
- Structuration du suivi des températures dont le début est prévu pour 2024.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Début des travaux (juillet) :
 - Aménagement de 4 talus fleuris.
 - Création de 4 « paliers » couplés avec des noues de type saut de loup pour stopper les intrusions de véhicules et contribuer à la gestion vertueuse des eaux de pluie (captation et infiltration des eaux de ruissellement en pied de chaque talus et points de raccordement pour de potentiels récupérateurs d'eau en pieds d'immeubles).
 - Désimperméabilisation des sols artificialisés.
- Octobre-novembre : début des plantations.
- Décembre : inauguration du site à l'issue des travaux.
- Partenariat envisagé avec le Conseil départemental dans le cadre du plan «50 000 arbres».

LOCALISATION

Parc Erik Satie, Ville d'Arcueil, Val-de-Marne (94)

SURFACE

10 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Commune d'Arcueil, Bailleur social Valdevy, Métropole du Grand Paris, Fonds Nature 2050



2022 > 2050

PROJET
62

FORÊT URBAINE DE CHARONNE

Création d'un sentier ferroviaire bordé d'une forêt urbaine sur la Petite Ceinture à Paris (20e)



LIEN VERS LE PROJET

RÉALISATIONS EN 2023

- Janvier-juin : procédure d'appel d'offres.
- Juillet : notification de marché.
- 16 août : démarrage du chantier : travaux de génie civil, décapage, désimperméabilisation de 11 250 m², terrassement et remodelage du terrain pour créer une mosaïque de 5 habitats (sanctuaire boisé, clairière, promenade boisée, prairie et buttes).

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Indice de canopée : relevé en mai via les satellites pléiades.
- Installation de 3 stations météo pour suivre l'évolution de la thermographie du quartier.

- Inventaire faune / flore réalisé début septembre par une écologue et deux experts naturalistes de la mission expertise de la Division Biodiversité de la ville de Paris.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Mars-avril : plantations et semis (6 000 jeunes plants forestiers, 122 arbres tiges et 21 baliveaux sur la sur largeur du plateau ferroviaire, 2 190 arbres sur les talus).
- Printemps : livraison du jardin, inauguration et ouverture au public.
- 1^{ère} campagne de prélèvement des échantillons de sol et de feuilles pour l'analyse des « Indicateurs Programme ».
- Mise en place de panneaux pédagogiques sur l'histoire et l'écologie du site.

LOCALISATION

20^e arrondissement, Ville de Paris (75)

SURFACE

20 470 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Ville de Paris, Région Île de France, Agence de l'Eau Seine Normandie, Métropole du Grand Paris, Fonds Nature 2050, fonds propres



2022 > 2050

PROJET
61

ESPLANADE VÉGÉTALISÉE À NOISY-LE-GRAND

Réaménagement de l'esplanade de la Commune de Paris par sa désimperméabilisation, la végétalisation de terrasses et des abords du Bassin des Nouilles

RÉALISATIONS EN 2023

- Lancement des marchés et travaux préparatoires.
- 21 octobre : premier coup de pioche symbolique : événement grand public « la Métamorphose du Mont d'Est » co-organisé par la commune et la SOCAREN pour présenter et valoriser le projet auprès des riverains.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- 1ère campagne de prélèvement des échantillons de sol et de feuilles pour l'analyse des « Indicateurs Programme ».

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Démolition partielle de la dalle de l'esplanade de la Commune de Paris et reconstitution partielle des bétons pour la mise en place des fosses.
- Réalisation des aménagements du socle Sud, du socle Nord et du rez-de-chaussée, dont la rampe végétalisée.
- Démarrage du suivi des indicateurs.



LOCALISATION

Commune de Noisy-le-Grand, Seine-Saint-Denis (93)

SURFACE

27 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Société publique locale d'aménagement de rénovation et d'équipement de Noisy-le-Grand, Commune de Noisy-le-Grand, Conseil Régional, Agence de l'eau Seine Normandie, ANCT, Métropole du Grand Paris, Fonds Nature 2050

LIEN VERS LE PROJET

2022 > 2050

PROJET
59

BERGES D'ÉPINAY-SUR-SEINE

Valorisation et développement du corridor écologique le long du chemin de halage des berges de Seine

RÉALISATIONS EN 2023

- Réalisation d'études géotechniques supplémentaires et décalage par rapport au calendrier initial : démarrage de la mission MOE (septembre) et validation AVP avec la ville (4 décembre).
- Comité de Pilotage de présentation du projet à la mairie d'Épinay-sur-Seine.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Aucun suivi prévu en 2023, conformément à la planification établie du suivi des indicateurs jusqu'en 2050.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- 23 janvier : réunion publique organisée avec les riverains : présentation du projet et consultation concernant le déplacement de stationnements.
- Mars 2024 : démarrage du chantier : végétalisation de 2 500 m² de berges, désimperméabilisation de 1 230 m², plantation de 834 arbres et arbustes (20 essences), création de 4 frayères, 3 nichoirs et conservation de 9 arbres morts en tant qu'habitats pour la biodiversité.
- Suivis des indicateurs prévus à l'issu des travaux : suivi des habitats créés, suivi des EEE et évolution de la richesse spécifique du site, suivi des températures, suivi de l'adaptabilité de la végétation, suivi du rayonnement du projet.



LOCALISATION

Commune d'Épinay-sur-Seine, Seine-Saint-Denis (93)

SURFACE

9 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

EPT Plaine Commune, Commune d'Épinay-sur-Seine, Région Île-de-France, Métropole du Grand Paris, Fonds Nature 2050

LIEN VERS LE PROJET

2022 > 2050

PROJET
60

ÉCO-FRICHE PAYSAGÈRE LOUIS DAIN

Création et sanctuarisation d'un espace de biodiversité au cœur du quartier des Pucés de Saint-Ouen

RÉALISATIONS EN 2023

- Janvier : travaux préparatoires.
- Février-mars : travaux de terrassement pour créer une mosaïque d'habitats : butte boisée et fruticée d'Ormaie rudérale, clairière fraîche ouverte en creux et prairie.
- Mars-avril : plantations de la butte boisée (55 arbres).
- Août-septembre : pose de la palissade perméable à la faune et de l'observatoire pédagogique.
- Octobre : semis et pose de ganivelles.
- Décembre : pose de nichoirs pour oiseaux rupicoles (ex : moineau domestique), plantations de bulbes et de vivaces (50 lierres), regarnis et finalisation des plantations (14 arbres et 30 arbustes), installation des panneaux pédagogiques réalisés avec les enfants du Centre de loisirs Jules Vallès.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- 1ère campagne de prélèvement des échantillons de sol et de feuilles pour l'analyse des « Indicateurs Programme », en présence des partenaires et élus.
- Rédaction d'un cahier des charges du « bon usage » du site, à destination des acteurs pédagogiques.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Finalisation des aménagements pédagogiques (panneaux de communication / sensibilisation).
- Inauguration du site (sanctuarisation de l'espace mais ouverture à l'observation à visée éducative).
- Finalisation de la définition du contour des partenariats avec les établissements scolaires voisins pour la réalisation de suivis participatifs sur site, tout au long de l'année.
- Démarrage des suivis écologiques.



LOCALISATION

Quartier aux Pucés, commune de Saint-Ouen-sur-Seine, Seine-Saint-Denis (93)

SURFACE

760 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Commune de Saint-Ouen-sur-Seine, Conseil Régional (AMI « reconquérir les friches franciliennes »), ATLAS, Métropole du Grand Paris, Fonds Nature 2050

LIEN VERS LE PROJET

2021 > 2050

PROJET
43

COEUR VERT DES TARTRES

Création d'un parc ouvert aux habitants conciliant milieux ouverts, espaces arborés de fraîcheur et usages

RÉALISATIONS EN 2023

- Printemps : concertation des acteurs à la suite des difficultés rencontrées et reprise du chantier en sécurité permettant de finaliser les travaux : terrassement, plantations, semis de gazon et pose de mobilier.
- 12 septembre : constat de plantations ; sur 792 arbres plantés sur la Plaine Est, 439 sont vivants et 353 sont à replanter (arbres morts faute d'eau suite à l'arrêt d'interdiction d'arroser de l'été 2022). Réflexions en cours avec la MOE et l'entreprise concernant les modalités de remplacement avec des arbres plus petits et des essences qui souffrent moins du stress hydrique.
- 16 septembre : inauguration de la Plaine Est, ouverture au public en présence des élus et partenaires.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Aucun suivi prévu en 2023, conformément à la planification établie du suivi des indicateurs jusqu'en 2050.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- 1^{er} trimestre : travaux de regarnis en remplacement des arbres morts et livraison du parc définitif.
- Rédaction d'une fiche de retours d'expérience dans le cadre du projet Life ARTISAN.
- 4 avril : visite de site dans le cadre du Colloque Nature 2050, édition 2024.



LOCALISATION

Commune de Stains, Seine-Saint-Denis (93)

SURFACE

20 710 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

EPT Plaine Commune, Plaine Commune Développement, Métropole du Grand Paris, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET

2020 > 2050

PROJET
40

LES PRAIRIES DU FORT

Création d'un parc urbain à Vitry-sur-Seine

RÉALISATIONS EN 2023

- Acquisition par la commune de Vitry-sur-Seine d'une parcelle supplémentaire de 2 800 m² qui sera non accessible au public, dédiée à l'accueil d'un éco-pâturage ovin.
- Actualisation et finalisation de l'esquisse du projet en mettant la biodiversité au cœur de l'aménagement du site : centralisation des équipements, renforcement des boisements, délimitation du parc avec des murs de pierres sèches, choix des essences locales des arbres fruitiers à planter dans le verger, suppression du bassin de rétention permanent mais conservation des noues paysagères.
- Demande de prolongation du délai de mise en œuvre des travaux jusqu'en 2025 suite à la mise en évidence d'un besoin de confortement des talus très instables.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Aucun suivi prévu en 2023, conformément à la planification établie du suivi des indicateurs jusqu'en 2050.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Démarrage des travaux en avril/mai pour une durée d'environ 15 mois et événement « premier coup de pelle ».
- Organisation de visites de site pour les riverains et de chantiers de plantations participatives.
- Démarrage des suivis des indicateurs.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune de Vitry-sur-Seine, Val-de-Marne (94)

SURFACE

6 800 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Ville de Vitry-sur-Seine, Métropole du Grand Paris, CEREMA, Département du Val-de-Marne, Ville d'Ivry, CDC Biodiversité

2019 > 2050

PROJET
32

VILLAGE AUX 4 000 ARBRES

Création d'un corridor de biodiversité par la plantation de jeunes sujets sous forme de boisements denses et le long de certains axes.

RÉALISATIONS EN 2023

- Créations de noues et de places de stationnement en pavés engazonnés.
- Plantation de 180 arbres et arbustes dans plusieurs secteurs de la ville.
- Désimperméabilisation de 352 m² de pieds d'arbres.
- Obtention de la 3ème fleur du label « Villes et Villages fleuris » et de 2 pattes par le label « Ville amie des animaux ».
- Adoption d'un nouveau « Plan VERT » avec pour focus l'allocation de zones dédiées à la nature en ville.
- Organisation du concours photo de la Nature en Ville au fil des saisons et du concours des maisons fleuries.
- Aménagement de passages faunes et d'une ruche supplémentaire.
- Obtention d'une subvention régionale pour l'installation d'hôtels à insectes et de nichoirs.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- 2^e campagne de prélèvement des échantillons de sol et de feuilles pour l'analyse des « Indicateurs Programme ».

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Scan 3D de tous les arbres avec le système Greehill pour réaliser un inventaire détaillé et évolutif de la végétation urbaine.
- Plantations au Pavillon BESNIARD et en Voie de Seine.
- Désimperméabilisation des stationnements en Voie de Seine.
- Désimperméabilisation de 650 m² de pieds d'arbres.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Villeneuve-le-Roi, Val-de-Marne (94)

SURFACE DU PROJET

74 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Ville de Villeneuve-le-Roi, Métropole du Grand Paris, CDC Biodiversité

2020 > 2050

PROJET
37

CRÉATION DE VERGERS URBAINS OUVERTS

Installation de micro-vergers pour favoriser la biodiversité urbaine et préserver des espaces non bâtis



LOCALISATION

Ville d'Arcueil, Val-de-Marne (94)

SURFACE

2 600 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Ville d'Arcueil, Métropole du Grand Paris, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET

2020 > 2050

PROJET
36

CARREFOUR DE BIODIVERSITÉ AU PARC MARCEL CACHIN

Restructuration d'habitats boisés au cœur du Parc Marcel Cachin dans le cadre de la trame verte et bleue de Plaine Commune



LOCALISATION

Ville de Saint-Denis, Seine-Saint-Denis (93)

SURFACE

47 200 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

EPT Plaine Commune, Métropole du Grand Paris, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET

2020 > 2050

PROJET
34

AIMÉ CÉSAIRE : SQUARE DE BIODIVERSITÉ

Restauration des franges végétalisées du square Aimé Césaire



LOCALISATION

Ville d'Aubervilliers, Seine-Saint-Denis (93)

SURFACE

19 720 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

EPT Plaine Commune

LIEN VERS LE PROJET

2019 > 2050

PROJET
30

PAS JAPONAIS EN CŒUR DE VILLE

Création de mares écologiques et de passages à petite faune pour renforcer la Trame Verte et Bleue communale



LOCALISATION

Commune de Rueil Malmaison, Hauts-de-Seine (92)

SURFACE DU PROJET

1 800 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Ville de Rueil-Malmaison, Conseil départemental des Hauts de Seine, Métropole du Grand Paris, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET

2019 > 2050

PROJET 29 LA NATURE AU CIMETIÈRE

Projet expérimental de déminéralisation et végétalisation d'un cimetière en plein cœur de ville



LOCALISATION
Ville de Meudon, Hauts-de-Seine (92)

SURFACE DU PROJET
6 500 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES
Ville de Meudon, Métropole du Grand Paris, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET

2019 > 2050

PROJET 24 ESCALE VÉGÉTALE

Végétalisation et parcours de plantes comestibles au cœur d'un îlot résidentiel



LOCALISATION
Place Victor Hugo, commune du Kremlin-Bicêtre, Val-de-Marne (94)

SURFACE
5 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES
Ville du Kremlin-Bicêtre, Métropole du Grand Paris, Région Ile-de-France, Agence de l'Eau Seine Normandie, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET

2018 > 2050

PROJET 19 FERME DES CLOS

Redynamiser la pollinisation et façonner le territoire en plaçant l'arbre au cœur du système agricole



LOCALISATION
Commune de Bonnelles, Yvelines (78)

SURFACE DU PROJET
80 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES
Ferme des Clos, Pur Projet, Fermes d'avenir, Concours Arbres d'avenir, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET

2017 > 2050

PROJET 14 POLLINISATEURS EN VILLE

Création de milieux naturels favorisant le retour de la biodiversité en ville



LOCALISATION
Ville de Limay, Yvelines (78)

SURFACE DU PROJET
1 400 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES
IRP, commune de Limay, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET

2017 > 2050

PROJET 12 FRICHE KODAK

Création d'un espace naturel à haute valeur écologique sur une friche industrielle



LOCALISATION
Ville de Sevran, Seine-Saint-Denis (93)

SURFACE DU PROJET
92 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES
CDC Biodiversité, Ville de Sevran

LIEN VERS LE PROJET



NORMANDIE



2021 > 2050

PROJET
49

RENATURATION DU PLATEAU DE DOLLEMARD

Restauration écologique des milieux typiques du littoral surplombant les falaises de la côte d'Albâtre

RÉALISATIONS EN 2023

- Janvier-avril : aménagements de la voie verte et des parkings végétalisés.
- Mars-mai : création d'une haie sèche et suppression des EEE.
- Avril-juin : plantations (haies, arbres) et semis d'essences locales sur les talus et espaces à proximité des zones agricoles et des sentiers (hors prairies mésophiles).
- Juin : installation de clôtures en châtaigner adaptées aux exigences de l'éco-pâturage.
- 30 juin : visite de fin de chantier avant ouverture au public du Parc des Falaises du Havre par Edouard Philippe, maire du Havre, aux côtés des partenaires du projet.
- Septembre : restauration des mares.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- 1ère campagne de prélèvement des échantillons de sol et de feuilles pour l'analyse des « Indicateurs Programme »
- Démarrage du suivi photographique.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Pose du mobilier
- Abandon du sentier d'interprétation à la demande du Maire, afin d'éviter l'impact paysager des panneaux sur le site
- Démarrage des suivis : suivi des emplacements des EEE ayant fait l'objet d'actions curatives, suivi des communautés d'amphibiens, suivi des communautés végétales et suivi du rayonnement du projet.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune du Havre, Seine-Maritime (76)

SURFACE

90 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Ville du Havre, Conservatoire du Littoral, département de Seine-Maritime, Office français de la biodiversité, région Normandie, Fonds Nature 2050

2017 > 2050

PROJET
10

FERME DU TEMPLE

Création de continuités écologiques associées à un système d'élevage



LOCALISATION

Commune de Osmoy-Saint-Valérie, Seine-Maritime (76)

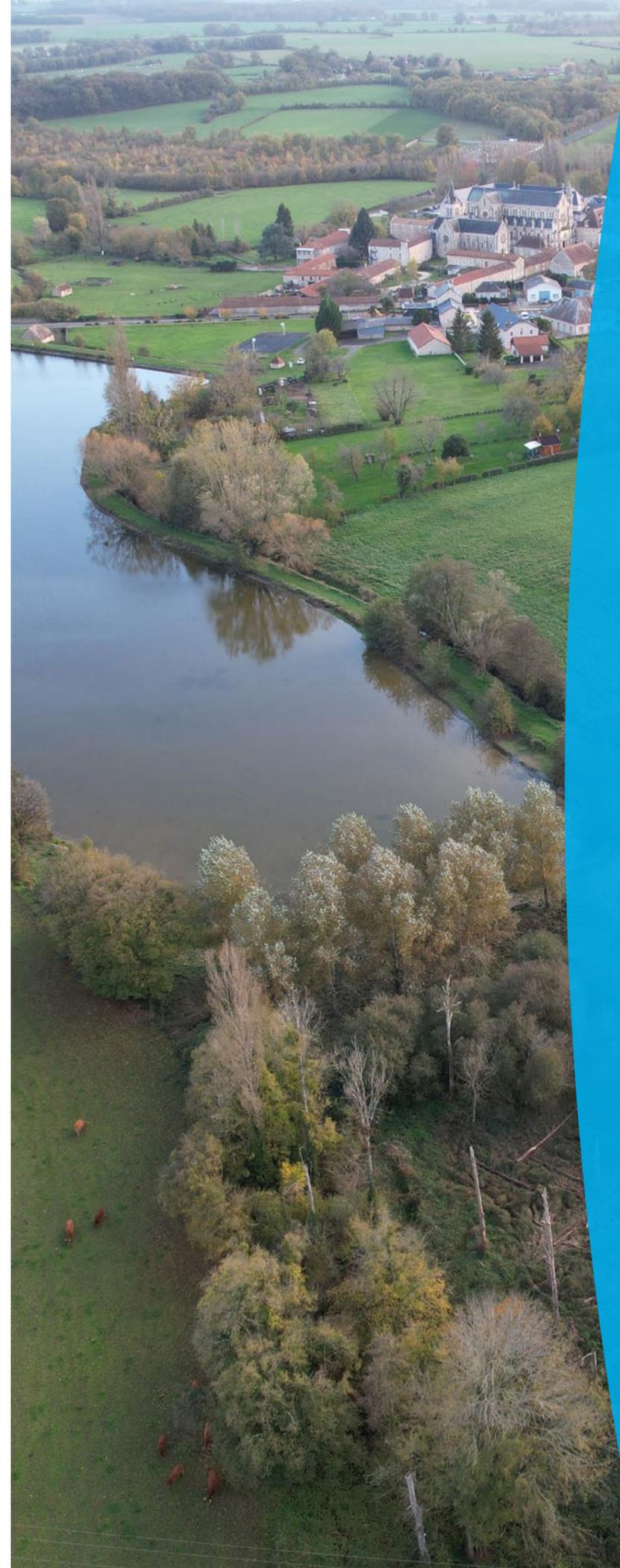
SURFACE DU PROJET

150 000 m²

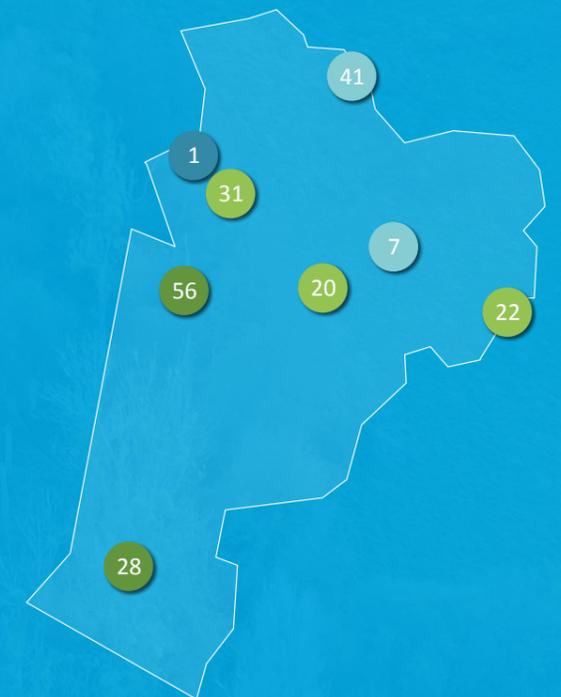
BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Ferme du Temple, Pur Projet, Fermes d'avenir, Concours Arbres d'avenir, Groupe ornithologique normand, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET



NOUVELLE-AQUITAINE



2022 > 2050

PROJET
56

QUARTIER OUEST DE VILLENAVE D'ORNON

Restauration de la continuité écologique dans le cadre du grand Plan Vert de la ville

RÉALISATIONS EN 2023

- Concertation avec les habitants pour la végétalisation et l'aménagement de la place Ernest Renan et de la place des Pins.
- Plantations d'arbres sur plusieurs places pour remplacer les arbres morts ou en fin de vie : place des Pins, place Ernest Renan, 8 arbres place Thiers et 7 arbres place Chavannaz.
- Mise en place d'un panneau informatif résumant les travaux réalisés à l'école Jean Jaurès devant l'école.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Suivi du type, de la taille et du nombre de plants.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Mars-mai : déminéralisation et végétalisation de 1 000 m² au niveau de la cour d'école Jean Jaurès :
 - Ecole maternelle Jean Jaurès : 17 arbres, 492 arbustes (notamment une haie bocagère créée le long de la clôture).
 - Ecole élémentaire Jean Jaurès : 65 arbres, 49 arbustes, 448 plants forestiers.
- Poursuite des plantations d'arbres sur les places de la commune (place des Pins et place Ernest Renan).
- Plantation de deux arbres « totem » choisi par les élèves de l'école Jaurès en 2022 dans la cour de l'école maternelle et de l'école élémentaire.
- Poursuite des concertations pour la végétalisation des places publiques du quartier Ouest.
- Suivi des températures.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune de Villenave d'Ornon, Gironde (33)

SURFACE

35 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Commune de Villenave d'Ornon, Bordeaux Métropole, CDC Biodiversité

2020 > 2050

PROJET
41

RENATURATION DE LA RIVIÈRE DE L'OZON

Restauration du lit mineur du cours d'eau pour renforcer sa résilience face aux risques naturels

RÉALISATIONS EN 2023

- Phase 2 (en amont du Petit étang) : démarrage des travaux le 5 juin 2023 par l'entreprise VARVOUX TPF (curage des vases de l'étang et stockage de celles-ci au niveau de la future zone humide).
- Restauration du cours d'eau :
 - Reprofilage des berges en pente douce et recharge en matériaux (création de banquettes) pour resserrer la largeur du lit mineur.
 - Débuisage du cours d'eau sur 100 m et reméandrage du 460 m.
 - Mise en place d'un ouvrage répartiteur en amont du site du (nouveau) Petit étang, afin de permettre un débit suffisant au bon fonctionnement du cours d'eau et une alimentation du plan d'eau.
- Restauration et création de zones humides :

- Restauration de la zone humide boisée actuellement présente en amont de l'étang, (réouverture de certaines zones par l'abattage de peupliers) (5 500 m²).
- Création d'une zone humide à dominante herbacée (roselière, cariçaie ou mégaphorbiaie) connectée avec celle existante en transformant la partie amont de l'étang (4 300 m²), et création de plusieurs mares.
- Installation de panneaux de sensibilisation explicatifs le long du Petit Etang.
- Plan de gestion du site en cours de définition entre la communauté urbaine du Grand Poitiers, la commune, le SMVA et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine.

10 octobre : conférence de presse et visite de site en présence de l'ensemble des partenaires et élus locaux pour constater l'évolution du site après restauration [\(en savoir+\)](#).

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- 1^{ère} campagne de prélèvement des échantillons de sol et de feuilles pour l'analyse des « Indicateurs Programme ».



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune de la Puye, Vienne (86)

SURFACE

10 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

SMVA, Commune de la Puye, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil régional, Département de la Vienne, Fonds Nature 2050

2019 > 2050

PROJET
28

GAVE DE PAU

Restauration de la continuité écologique dans le bassin du Gave de Pau

RÉALISATIONS EN 2023

- Finalisation des travaux de la phase 2 d'aménagement de franchissements de seuils (végétalisation des berges, sécurisation d'accès, etc.).
- Réalisation de la phase 3 :
 - Seuil de Baudreix : destructions des anciens dispositifs en rive droite, construction d'une nouvelle passe à poissons (passe à fentes avec une échancrure), construction d'une nouvelle passe à embarcations mixte (passe à ralentisseurs en bois), construction de points de débarquement et d'embarquement, et d'un chemin de portage et confortement du seuil.
 - Seuil de Meillon : décision de report des travaux en 2024 à la suite de nouvelles prospections indiquant une évolution du lit à l'aval (surcreusement) incompatible avec le projet tel qu'il avait été dimensionné.

- Préparation de la phase 4 des travaux (prévus en 2024) :

- Seuil de Denguin : réalisation de l'étude de projet et dépôt du dossier réglementaire (loi sur l'eau) ; aménagements envisagés : construction d'une nouvelle passe à poissons (passe à bassins) en rive droite et amélioration de la passe existante en rive gauche.
- Seuil de Lescar : réalisation de l'étude d'esquisses.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

Résultats des comptages par réalisés par MIGRADOUR aux stations de Castetarbes et d'Artix disponibles en temps réel [\(lien\)](#).



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Dans la partie aval et moyenne du bassin de l'Adour, à proximité des communes de Pau et Naye et du massif pyrénéen, Pyrénées-Atlantiques (64)

SURFACE

2 200 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Institution Adour, Départementale 64, Région Nouvelle-Aquitaine, AEAG, DDTM 64, OFB, DREAL Nouvelle-Aquitaine, secrétariat du Cogepomi Adour-côtières, DREAL Occitanie, CDC Biodiversité

2018 > 2050

PROJET
22

VERGERS DE RAULHAC

Restaurer la biodiversité dans un espace affaibli par la plantation monoculturelle

RÉALISATIONS EN 2023

- Entretien des 2 330 plants d'arbres fruitiers, arbrisseaux et arbustes : désherbage manuel, taille des fruitiers, poursuite des tailles de formation sur les hauts jets et remplacement des protections abîmées, à la suite des dégâts causés par les cervidés.
- Compte tenu de la pression de lapins et de cervidés : maintien des gaines autour des haies, tout en veillant au bon développement des branches en dehors ; augmentation des rondes et objectif d'augmentation des clôtures.
- Finalisation de la construction d'une serre bioclimatique : expérimentation d'un mur en bouteilles remplies d'eau qui permettra de restituer durant la nuit la chaleur du soleil accumulée la journée (10 000 bouteilles).

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Suivi des données issues de la station météo installée sur la ferme, observatoire des saisons (suivi phénologique), suivi du rayonnement du projet, et suivi des événements climatiques extrêmes.
- Juin : entretien avec Nature 2050 et Genesis pour explication des premiers résultats des prélèvements de sol et de feuilles disponibles sur la plateforme.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Rédaction d'une fiche de retours d'expérience dans le cadre du projet Life ARTISAN.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune de Neuvic, Corrèze (19)

SURFACE DU PROJET

12 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Les Vergers de Raulhac, Pur Projet, Fermes d'Avenir, Concours Arbres d'Avenir, CDC Biodiversité

2019 > 2050

PROJET 31

SŒURS DU MAINE

Refonder entièrement une exploitation agricole familiale selon les principes de l'agroécologie



LOCALISATION
Commune de Biron, Charente-Maritime (17)

SURFACE DU PROJET
430 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES
EARL Les Sœurs du Maine, Chambre d'agriculture, GAB de Charente-Maritime & LPO, Concours Agriculteurs d'avenir, Pur Projet, Conservatoire des deux Charentes, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET

2018 > 2050

PROJET 20

FERME LES CHAMPS L'ŒIL

Redynamiser la pollinisation et façonner le territoire



LOCALISATION
Commune de Sainte-Croix de Mareuil, Dordogne (24)

SURFACE DU PROJET
89 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES
Ferme Les Champs l'Œil, Pur Projet, Fermes d'Avenir, Concours Arbres d'Avenir, CPIE Périgord Limousin, Prom'Haies, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET

2017 > 2050

PROJET 7

ÉTANGS DU LIMOUSIN

Restauration d'une zone humide en tête de bassin-versant



LOCALISATION
Commune de Bussière Galant, Haute-Vienne (87)

SURFACE DU PROJET
70 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES
PNR Périgord-Limousin, CDC Biodiversité, Agence de l'eau Adour-Garonne, Commune de Bussière-Galant

LIEN VERS LE PROJET

2017 > 2050

PROJET 1

BAIE DE L'AIGUILLON

Restauration écologique d'un écosystème côtier

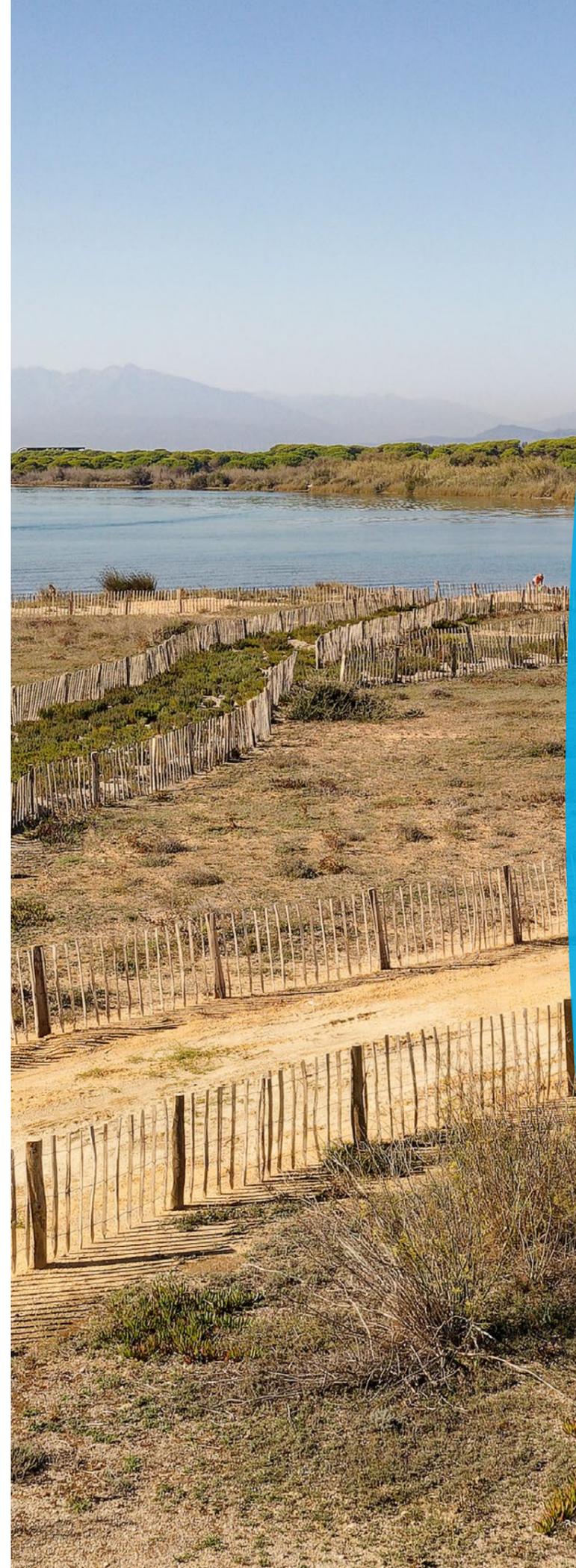


LOCALISATION
PNR du Marais Poitevin, Vendée (85) et Charente-Maritime (17)

SURFACE DU PROJET
1 400 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES
LPO, OFB, PNR Marais Poitevin, AE Loire-Bretagne, MTE, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Comités régionaux Conchylicoles Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes, Conseils départementaux Vendée et Charente-Maritime, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET




OCCITANIE

Map showing the Occitanie region with numbered markers: 11, 6, 48, 26, 46.

2021 > 2050

PROJET 48

PRESQU'ÎLE DE LA CORRÈGE

Désartificialisation et renaturation d'un écosystème méditerranéen

RÉALISATIONS EN 2023

- Arrachage des griffes de sorcières (*Carpobrotus edulis*), plante invasive du pourtour méditerranéen.
- Fin de la pose des ganivelles brise-vent et pose de barrière empêchant l'accès aux véhicules.
- 18 septembre : visite du préfet de l'Aude pour l'inauguration de divers travaux.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Inventaire réalisé par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).
- Organisation de deux sorties nature grand public et scolaires en collaboration avec la Maison de l'Étang.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Gestion du site : entretien des ganivelles, réalisation et installation de 6 panneaux d'information.
- Elimination des espèces envahissantes, pose d'un banc et mise à disposition d'information de sensibilisation sur une partie du site.
- Partenariats :
 - Chantiers nature pour gérer les espèces envahissantes en respectant les cycles biologiques des oiseaux et reptiles.
 - Sorties nature grand public et scolaire avec la Maison de l'Étang.
 - Création d'une destination « sortie nature » par l'Office du tourisme de Leucate.
- Suivi des indicateurs : suivi du recouvrement/recolonisation de la végétation dunaire, identification de différents points de vue pour un suivi photographique participatif.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune de Leucate, Aude (11)

SURFACE

65 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Ville de Leucate, LPO France, Lycée Agricole Martin Luther King, PNR de la Narbonnaise, Fonds Nature 2050

2017 > 2050

PROJET 6

DOMAINE ENCLOS DE LA CROIX

Miser sur l'agroforesterie pour adapter un vignoble méditerranéen au réchauffement climatique

RÉALISATIONS EN 2023

- Janvier-février : 2 350 nouveaux plants mis en terre.
- Automne 2023 : Taux de reprise observé supérieur à 90%.
- Création de la première haie sèche du domaine avec du bois de taille issu du domaine. Objectifs : réduction des pollutions de traitement, stockage de carbone, favorisation de la biodiversité, relocalisation des garennes de lapins hors des parcelles cultivées et facilitation des prélèvements (régulation/repeuplement).
- 40 bénévoles mobilisés lors d'un chantier participatif organisé début 2023. Près de 1 500 plants remis en terre ce jour-là.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Actualisation de la cartographie des plantations du domaine. Amélioration de l'outil créé en 2019 par un bénévole.
- 60% du chiffre d'affaires du domaine est issu de la vente directe dont 35% sont des ventes oenotouristiques.
- Domaine noté 4,9/5 sur Google et parmi les premiers résultats de recherche pour les visites de domaines viticoles sur la région de Montpellier.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Février 2024 : nouvelle tranche de plantations programmée avec 1 350 nouveaux plants.
- Deuxième haie sèche pour protéger du vent la pépinière en création.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune de Lansargues, Hérault (34)

SURFACE DU PROJET

230 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Domaine Enclos de la Croix, Pur Projet, Fermes d'Avenir, Concours Arbres d'Avenir, CDC Biodiversité

- Le domaine devient un tiers lieu accueillant divers activités : élevage, maraichage, arboriculture, pépinière.
- Nouvel outil de suivi naturaliste mise en place via l'application iNaturalist.

2021 > 2050

PROJET 46

FERME DE LA GRANJA

Transition de parcelles agricoles conventionnelles en place vers un nouveau modèle agricole intégrant la biodiversité et les enjeux d'adaptation au changement climatique

RÉALISATIONS EN 2023

- Janvier : travaux de plantations de 2 000 mètres linéaires de haies pendant 3 semaines (essences endémiques ; mixte arbustes et arbres de haut jets).
- Juin : visite de site de l'équipe Nature 2050, tournage d'une vidéo de présentation du projet, entretien avec Martin d'Archimbaud (publication prévue en 2024).
- 16 novembre : conférence-débat « Transition agricole, on accélère » co-organisée par Greenpods et Genesis.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) réalisé par la LPO (résultats prévus en 2024).

- Suivi de l'humidité relative des feuilles : suivi réalisé électroniquement tous les jours.
- Suivi des périodes de floraison des amandiers.
- Suivi photographique.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Plantation du verger expérimental.
- Plantations de compléments sur les pieds de haies et des arbres isolés.
- Hors Nature 2050 : volonté de végétaliser deux zones humides/tampon.
- Publication d'une vidéo de présentation du projet, entretien avec Martin d'Archimbaud.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune de Labastidette, Occitanie (31)

SURFACE

20 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

GreenPods, MAIF Transition, Ecole de Purpan, Genesis, CDC Biodiversité

2019 > 2050

PROJET 26

FERME DU SARRAT

Miser sur la symbiose entre l'arbre fruitier et les cultures maraîchères



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune de Saint-Pastous, Hautes-Pyrénées (65)

SURFACE DU PROJET

7 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Ferme du Sarrat, Concours Agriculteurs d'Avenir, Pur Projet, CDC Biodiversité

2017 > 2050

PROJET 11

FORÊT CÉVENOLE

Adaptation d'une forêt déperissante aux changements climatiques



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Forêt des Cévennes, Gard (30) et Lozère (48)

SURFACE DU PROJET

230 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

CDC Biodiversité, 5 propriétaires privés, CNPF et Coopérative de la Forêt Privée Lozérienne et Gardoise

PAYS DE LA LOIRE



2021 > 2050

PROJET
45

DUNES DU PAYS DE MONTS

Restauration écologique des hauts de plages aux dunes grises et du fonctionnement des zones côtières atlantiques y compris le maintien du trait de côte



RÉALISATIONS EN 2023

- Poursuite des travaux :
 - Pose de clôtures grillagées anti-chien autour de la moitié des garennes.
 - Coupe de cyprès dans le rideau brise-vent et export des branchages réutilisés pour la constitution des garennes artificielles.
 - Mars : adaptation du dispositif de fil lisse en pied de dune pour accompagner la dynamique dunaire et renforcer la résilience des dunes.
- Présentation du projet auprès de l'équipe de bénévoles des Gardiens de Littoral et organisation d'un suivi complémentaire pour 2024.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Réalisation d'un inventaire de biodiversité et suivi des espèces indicatrices faune/flore.
- Suivi de l'évolution du profil de la plage et des dunes.
- Suivi de l'évolution du trait de côte.
- Réalisation d'un modèle numérique de surface et d'un modèle 3D du site grâce à de la photogrammétrie par drone.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Poursuite des travaux d'adaptation du fil lisse et d'ouverture du milieu pour favoriser la dune grise, espace d'intérêt communautaire.
- Poursuite du suivi des indicateurs et du suivi drones pour évaluer l'évolution du site.
- Mise en place de suivis participatifs (garennes, photos du site).



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune de Saint-Jean-de-Monts, Vendée (85)

SURFACE

200 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Communauté de communes Océan-Marais de Monts, Office National des Forêts, Région Pays de la Loire, Observatoire du Littoral des Pays de Monts, Fonds Nature 2050

2020 > 2050

PROJET
35

BOCAGE DU PAYS DE POUZAUGES

Renforcer la prise en compte de l'arbre et de la biodiversité dans les espaces agricoles et forestiers



RÉALISATIONS EN 2023

- La Fromentinière : finalisation de l'opération de transition d'une châtaigneraie déperissante vers une futaie diversifiée. Recours à une tête abatteuse, finition réalisée par l'entreprise d'insertion.
- La communauté de communes du Pays de Pouzauges a été désignée « Meilleure intercommunalité pour la biodiversité 2023 » dans le cadre du concours organisé par l'Office français de la biodiversité (OFB) avec le soutien du ministère de la Transition écologique. L'édition 2023 était consacrée au thème « Arbres & Forêts ». Le Pays de Pouzauges a été récompensé pour son travail en faveur de la restauration des haies bocagères en partenariat avec les agriculteurs [\(en savoir+\)](#).

- Valorisation dans la presse des actions portées par le Pays de Pouzauges : [Les Echos](#), [Ouest France](#).

SUIVI INDICATEURS 2023

- Recrutement d'une stagiaire pour poursuivre le suivi des indicateurs biodiversité : suivis insectes (protocole cuvette jaune, protocole Berlèse), suivi invertébrés du sol et relevés botanique en prairie.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Rédaction d'une fiche de retours d'expérience dans le cadre du projet Life ARTISAN.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Communauté de Communes Pays de Pouzauges, Vendée (85)

SURFACE

320 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

CC du Pays de Pouzauges, Région Pays de la Loire, CPIE, exploitants agricoles, Fonds Nature 2050

2018 > 2050

PROJET
18

BEAU SOLEIL DES LANDES

Vers la régénération des friches dans le vignoble Nantais



RÉALISATIONS EN 2023

- 40 nouvelles plantations réparties sur environ 2 hectares, dans le cadre de deux chantiers participatifs.
- Entretien des plants : regarnissage, débroussaillage, paillage, apports de compost.
- Accueil de la rencontre organisée en partenariat avec la ligue pour la protection des oiseaux (LPO) : identification de batraciens.
- Structure de support de formation : apprentissage de la taille et de l'entretien des arbres, initiation à l'agroforesterie.
- Nombreux passages de visiteurs enregistrés en 2023 : près de 3 000 requêtes pour visiter l'exploitation.

SUIVI DES INDICATEURS 2022

- Très faible taux de mortalité des plants.
- Relevés réalisés par la LPO au niveau des plans d'eau : observations de batraciens.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Poursuite du suivi des indicateurs : inventaires de biodiversité sur la parcelle dans le cadre d'un Atlas de la Biodiversité Communal, relevés faunistiques.
- Journée portes ouvertes en partenariat avec la LPO et le GAB 44 et ateliers d'initiation à la biodiversité en partenariat avec la LPO.
- Nouvelles plantations (hors Nature 2050) et entretien des plants.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune de Maisdon-sur-Sèvre, Loire-Atlantique (44)

SURFACE DU PROJET

40 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Beau Soleil des Landes, Pur Projet, Fermes d'Avenir, Concours Arbres d'Avenir, CDC Biodiversité

2017 > 2050

PROJET
4

DOMAINE DE FOSSE SÈCHE

Création d'aménagements agroforestiers adaptés au changement climatique pour accroître la valeur écologique du domaine.



LOCALISATION

Commune de Vaudelnay, Maine-et-Loire (49)

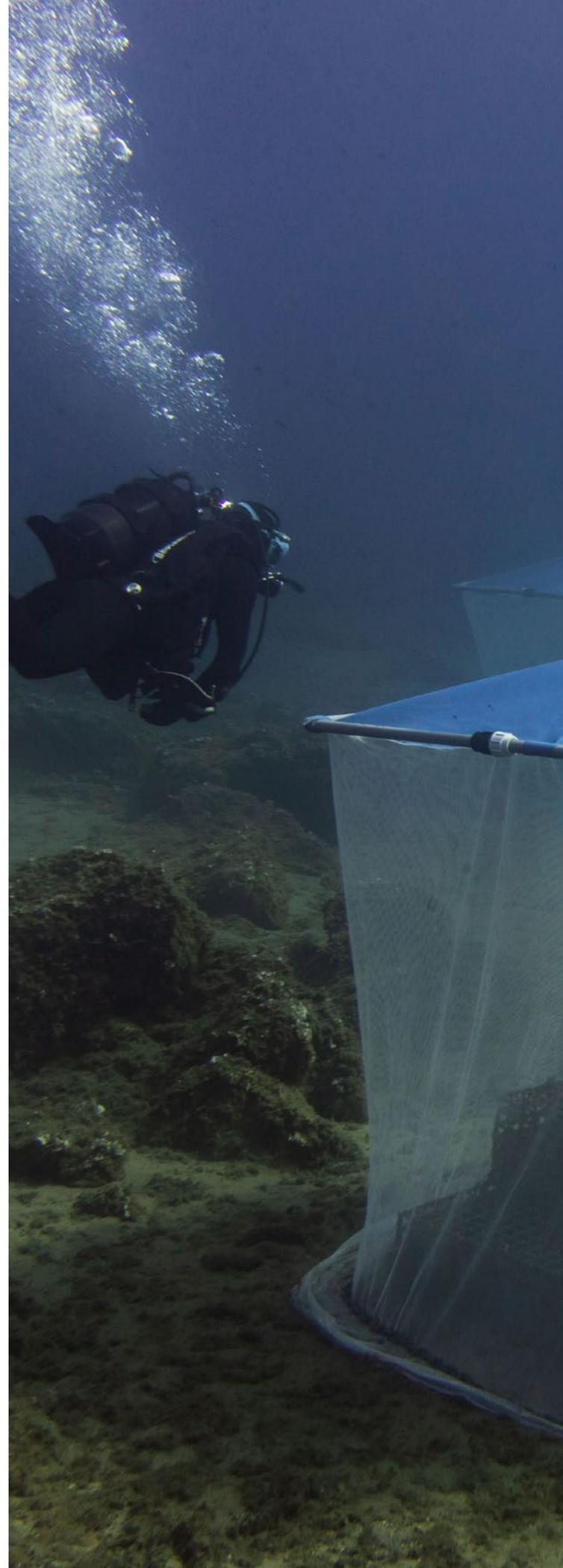
SURFACE DU PROJET

180 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Domaine de Fosse Sèche, Pur Projet, Fermes d'Avenir, Concours Arbres d'Avenir, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET



SUD PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR



2021 > 2050

PROJET
44

COLLÈGES VERTS POUR MON QUARTIER

Création d'un parc naturel sur les sites de deux collèges dans le 13ème arrondissement de Marseille

RÉALISATIONS EN 2023

- Aménagement potager et jardin pédagogique : démarrage des sessions éducatives au sein des jardins potagers avec les élèves en septembre 2023.
- Arrachage d'une partie de la bambouseraie par le Département des Bouches-du-Rhône avec la participation des collégiens, sensibilisation à la notion d'EEE.
- Espaces verts du collège Rostand : plantations d'essences locales avec les élèves dans le cadre d'animations.
- 13 mars : visite de site et rencontre des partenaires par l'équipe Nature 2050.
- 1^{er} septembre : Signature officielle de la convention de partenariat, à l'occasion du lancement de la tournée annuelle des collèges de Martine Vassal, Présidente du département des Bouches-du-Rhône [\(en savoir+\)](#).

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- 1ère campagne de prélèvement des échantillons de sol et de feuilles pour l'analyse des « Indicateurs Programme ».
- Suivi photographique.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Démarrage des travaux : création d'une mosaïque d'habitats, plantations d'essences locales et adaptées multi-strates, création d'un impluvium pour la récupération des eaux de pluies, mise en place d'une toiture végétalisée (3 zones d'expérimentation), gestion des EEE et de l'ancienne bambouseraie, etc.
- Recrutement d'un référent du projet, en charge du suivi du chantier, spécialisé en génie écologique.
- Mise en place d'une station météo pour suivre l'évolution locale des températures.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune de Marseille, Bouches-du-Rhône (13)

SURFACE

10 950 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Le Paysan Urbain, Collèges Auguste Renoir et Edmond Rostand, Département des Bouches-du-Rhône, Collectif Germ', Les Cités Educatives, ADDAP13, Fonds Nature 2050

2017 > 2050

PROJET
5

DOMAINE DU POSSIBLE

Atténuation des effets du changement climatique sur les cultures et les élevages et amélioration de la fertilité des sols



LOCALISATION

Ville d'Arles, Bouches-du-Rhône (13)

SURFACE DU PROJET

188 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Domaine du Possible, Pur Projet, Fermes d'Avenir, Concours Arbres d'Avenir, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET

2017 > 2050

PROJET
2

CASCIOMAR

Restauration des petits fonds côtiers des baies de Cassis, la Ciotat et Marseille



LOCALISATION

Villes de Marseille, Cassis et La Ciotat, Bouches-du-Rhône (13)

SURFACE DU PROJET

11 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Ecocéan, Agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse, région Sud, CDC Biodiversité

LIEN VERS LE PROJET

2017 > 2050

PROJET
16

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES PARTIAS

Adaptation d'une forêt de montagne au changement climatique

RÉALISATIONS EN 2023

- Sensibilisation hivernale et estivale des visiteurs de la réserve sur le dérangement de la faune.
- 5 février : comité consultatif de la Réserve Naturelle Régionale (RNR).
- Concertation et travail avec l'association « Forêts Alpines » sur un potentiel suivi de l'adaptation des forêts au changement climatique.
- 25 juin : 10ème édition de la fête des Partias (sorties guidées et animations).
- 2ème année de participation au projet SPRING : suivi des pollinisateurs sauvages à l'échelle européenne.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Printemps : Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC), comptage des Tétrins lyres mâles chanteurs.
- Été : suivi des communautés d'insectes liés au feuillage du mélèze en lien avec le changement climatique en partenariat avec l'INRAE.
- Suivis supplémentaires : inventaire des lichens en partenariat avec l'association « Arnica Montana », inventaire hétérocères avec le GRENHA (été).

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Suivi des plantations de pin cembro.
- Suivi de la phénologie des arbres (programme Phénoclim').
- Mise en place du programme Life Natur'Adapt en réseau avec les RNR et RNN de la Région SUD PACA.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Réserve naturelle régionale des Partias, Hautes-Alpes (05)

SURFACE DU PROJET

70 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

LPO PACA, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, Commune de Puy Saint André, Serre-Chevalier Domaine skiable, CDC Biodiversité



TERRITOIRES D'OUTRE-MER



2022 > 2050

PROJET 54

PLAGE DES BRISANTS

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes et reconstitution écologique sur la plage corallienne des Brisants à la Réunion



RÉALISATIONS EN 2023

- Arrachage mécanique des EEE présentes sur le site (prosopis, choka, cassi, tamarin de l'Inde, foutafout).
- Mai : 10 chantiers de plantations participatives avec le grand public et les élèves des établissements scolaires voisins (60 plants / atelier, 4 essences : takamaka, raisinier bord de mer, Hibiscus tiliaceus, latanier rouge).
- Mise en place d'un système d'irrigation et paillage avec les déchets broyés du site.
- Entretien du site par la SPL Tamarun : arrosage des plants, ramassage des déchets et arrachage manuel des EEE.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Les travaux d'arrachage des EEE ont permis l'émergence spontanée d'une station de graminées indigènes à la Réunion : la Cypéracée indianocéanique (Cyperus stolonifer). Inféodée aux sables coralliens de l'ouest de l'île, cette espèce est en danger d'extinction (liste rouge UICN). Un suivi est envisagé par le Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM).

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Début des plantations de la phase 2 (CEDTM et Département) : 1 130 plants.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Plage des Brisants, Saint-Gilles-les-Bains, Saint-Paul, Île de la Réunion

SURFACE

18 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Commune de Saint-Paul, Centre d'Études et de Découverte des Tortues Marines, SPL Tamarun, Conservatoire Botanique National de Mascarin, DEAL de la Réunion, Fonds Nature 2050

2022 > 2050

PROJET 53

PIÈGES À SÉDIMENTS DANS LA BAIE DE MORARI

Pose de supports pour favoriser l'expansion de la mangrove afin de protéger les herbiers et récifs coralliens en Nouvelle-Calédonie



RÉALISATIONS EN 2023

- Mai à septembre : réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation des pièges à sédiments par le cabinet d'ingénierie i-MUD (relevés bathymétriques, études de granulométrie et de densité des sédiments) : recommandations pour le positionnement, la longueur et le suivi-évaluation des structures perméables.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Aucun suivi prévu en 2023, conformément à la planification établie du suivi des indicateurs jusqu'en 2050.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- 1^{er} semestre :
 - Réalisation d'un état initial avec les partenaires identifiés : CORTEX pour les indicateurs biologiques (coraux et herbiers) et ORE pour les indicateurs physicochimiques.
 - Préparation du matériel pour la construction des structures (bambou fourni par Le Jardin aux Mille Fruits).
- Juillet à septembre :
 - Mise en place des pièges à sédiments avec le soutien du bureau d'étude Witteveen+Bos et les partenaires locaux Caledoclean, SOS Mangroves NC et Red Ground.
 - Plantation des palétuviers avec les communautés de bord de mer.
- Démarrage du suivi-évaluation de l'efficacité des pièges à sédiments.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Baie de Morari, Commune du Mont-Dore, Wetlands International, Province Sud, Nouvelle-Calédonie

SURFACE

10 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Conservation International, Caledoclean, SOS Mangroves NC, CORETX, Commune du Mont Dore, i-MUD, Fonds Nature 2050

2021 > 2050

PROJET 50

RESTAURATION DE LA VALLÉE DE LA COULÉE

Vers un changement d'échelle en restauration forestière par des techniques innovantes en Nouvelle-Calédonie

RÉALISATIONS EN 2023

- Finalisation des travaux de restauration écologique.
- Poursuite des semis direct de graines : 46 170 graines de 9 espèces différentes ont été plantées par l'association Red Ground sur plus de 6 ha. Au total, ce sont 53 660 graines qui ont été plantées depuis 2022 [\(en savoir+\)](#).
- 20 avril : plantation de 1 250 plants forestiers avec les autorités coutumières selon la technique des pas japonais afin d'accélérer la création d'un couvert forestier et les connections entre les zones restaurées.
- Élimination de la végétation pyrogène et balivage/élagage de la végétation de maquis sur une surface d'1 ha (gestion du combustible).
- Coupe et arrachage des pins (*Pinus caribaea*) dans et autour des zones de restaurées (prospection d'une zone de 180 ha avec coupe et arrachage systématiques).
- Plantation de pares-feux végétalisés à base de 2 000 boutures de Bourao (espèce pyro-retardante) en bordure des parcelles de semis les plus exposées sur

une longueur totale de 450 ml, entre mai 2022 et avril 2023.

- 15 décembre : présentation des résultats du projet au COPIL Vallée de la Coulée organisé par la ville du Mont-Dore.
- ### SUIVI DES INDICATEURS 2023
- Suivi du taux d'occupation des nichoirs à Stourmes calédoniens : Stourmes observées à proximité des nichoirs, mais pas de visite enregistrée.
 - Recensement des événements extrêmes : observation de 5 phénomènes atteignant au minimum le stade de dépression tropicale modérée contre 9,7 habituellement en moyenne.
 - Suivi des surfaces brûlées : entre le 1^{er} janvier 2023 et le 18 décembre 2023, aucun incendie ne s'est déclaré dans la Vallée de la Coulée.
 - Partage des résultats à l'Agence Néo-Calédonienne de Biodiversité (ANCB) qui va engager des tests de semis de graines pour la restauration des forêts sèches.
 - Taux de survie des plantations d'arbres : 87,5%.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune du Mont-Dore, Province Sud, Nouvelle-Calédonie

SURFACE

1 00 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Conservation International, Sud Forêt, Ville du Mont Dore, Caledoclean, Red Ground Institut Agronomique de Nouvelle-Calédonie, Province Sud, Fonds Nature 2050

- Taux de germination des graines : similaire aux taux de 2022.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- 1^{ère} campagne de prélèvement des échantillons de sol et de feuilles pour l'analyse des « Indicateurs Programme ».
- Réflexion pour ajouter de nouvelles zones de restauration selon les mêmes techniques innovantes.



Perspectives

Grâce à l'émulation internationale autour des sujets liés à la biodiversité, et plus particulièrement à sa restauration, gageons que l'engouement autour du sujet ne sera que renouvelé.

Concernant le programme Nature 2050, l'année 2023 a confirmé sa montée en puissance, enclenchée en 2022. En 2024, le programme Nature 2050 va poursuivre son développement, pour continuer à mobiliser les acteurs des territoires dans la mise en œuvre des Solutions fondées sur la Nature.

Citons notamment le renouvellement de l'appel à projets porté conjointement avec le Fonds MAIF pour le vivant, ou encore le lancement d'un troisième appel à projets avec la Métropole du Grand Paris.

La participation de Nature 2050 à des programmes européens, tels que le projet Life ARTISAN ou encore le projet Horizon Europe NATALIE, permet d'inscrire nos efforts dans une dynamique globale autour des Solutions fondées sur la Nature pour l'adaptation au changement climatique.

Nous vous donnons rendez-vous dès le printemps 2024 pour le prochain Colloque Nature 2050. L'occasion de retrouver porteurs de projets, contributeurs et partenaires autour d'une visite de site et d'un après-midi riche en échanges.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : MARIANNE LOURADOUR
 RÉDACTEUR EN CHEF : ANTOINE CADI
 RÉDACTEURS : MARIE BOIROT, ALOÏS CLINTON-CELINI, ALBANE DROAL, VALENTINE NORÈVE, JULIE TOURRON, LEO VIBERT
 COMMUNICATION, PRESSE, DIRECTION ARTISTIQUE : ISABELLE JULLIEN
 CRÉATION GRAPHIQUE : JOSEPH ISIRIDI
 PUBLICATION : MARS 2024

CRÉDITS PHOTOS : COUVERTURE : CŒUR VERT DES TARTRES © FRANCK BADAIRE / P.5 : RNR DES PARTIAS © D CERDAN / P.6 : BAIE DE MORARI © CONSERVATION INTERNATIONALE / P.10-11 : CHOUETTE DE TENGMALE © E DUCOS / P.12 : AMAZON © FONDS NATURE 2050 / P.13 : PARTENAIRES NATALIE © NATALIE / P.14 LANCEMENT NATALIE © FONDS NATURE 2050 / P.15 : AAP FONDS MAIF POUR LE VIVANT © CDC BIODIVERSITÉ / FICHES REX © OFB / VISITE DU LATHAN © FONDS NATURE 2050 / P.16-17 : AAP FONDS MAIF POUR LE VIVANT 2 © MAIF, DAVID PRIOU-ATYPIX / P.18 : AAP FONDS MAIF POUR LE VIVANT © CDC BIODIVERSITÉ / P.19 : LATHAN © MAIF, DAVID PRIOU-ATYPIX / MARIAS DU VIGUIERAT © FONDS NATURE 2050 / RION-DES-LANDES © RION-DES-LANDES / HÉLÈNE MANOIR © MAIF, LUCIE PASTUREAU / P.20 : RELEVÉ PÉDOLOGIQUE © FONDS NATURE 2050 / P.21 : SUIVI SYRPHES © RNR PARTIAS, ANAIS MERDRIGNAC / P.22-23 : RIVIÈRE DE LA NONETTE © SISN / P.24 : PRE-VERGER BUGNICOURT © HABITAT DU NORD / RIVIÈRE DE LA NONETTE 2 © SISN / FERME DU SARRAT © FONDS NATURE 2050 / BASSIN VERSANT DU BREVANT © CANAL 32 / TORTUE KARET © SAINTE-ANNE / P.25 : PLATEAU DE DOLLEMARD © ANNE-BETTINA BRUNET / COLLÈGES VERTS POUR MON QUARTIER © CDC BIODIVERSITÉ / COURS D'EAU DU LATHAN © MAIF, DAVID PRIOU-ATYPIX / RIVIÈRE DE L'OZON © FONDS NATURE 2050 / PROJET BIRDSKI © CDC BIODIVERSITÉ / P.26-27 : BOIS DE L'ESPER © FONDS NATURE 2050, JULIE TOURRON / P.28 : ARBORETUM BELANGEAUX © FRANCE FORET Avenir / P.29 : BAIE DE BOUENI © GEPOMAY / P.30 : BOIS DE L'ESPER © UNITE 5 DE PRODUCTION / P.31 : FEING COUNOT © PRINTEMPS DES TERRES / P.32 : FERME DE LA VIEILLE ECLUSE © CEN ILE-DE-FRANCE / P.33 : FORÊT DE L'ETANG MAUPAS © NEOSYLVA / P.34 : MAILLAGE BOCAGER NORMAND © PRE-BOCAGE INTERCOM / P.35 : MANGROVES DE JARRY © CONSERVATOIRE DU LITTORAL / P.36 : MARAIS DE RAPHELE-LES-ARLES © AMIS DES MARAIS DU VIGUIERAT / P.37 : PARC DE L'ARBRE DE MONTESSON © MAIRIE DE MONTESSON / P.38 : QUAI PAUL BOUDET © VILLE DE LAVAL / P.39 : JARDIN PERMACOLE DE THIAIS © THIAIS / P.40 : PARCS DU HAUT DU MONT-MESLY © GPSEA / P.41 : SQUARE CARRIER BELLEUSE © GPSO / P.42 : COURS D'EAU DU LATHAN © SMBAA / P.43 : MARAIS DU VIGUIERAT © JLL-AMV 1 / P.44 : RION-DES-LANDES © RION-DES-LANDES / P.45 : VACHE RNR PARTIAS © ANAIS MERDRIGNAC / P.46 : TOURBIÈRE DU PLAN DE L'EAU © CEN SAVOIE / P.47 : RENATURATION DE L'AXE LESDIGUIÈRES © GRENOBLE ALPES METROPOLE / CORRIDOR ÉCOLOGIQUE DE L'EST LYONNAIS © METROPOLE DU GRAND LYON / P.48 : ZONES DE QUIÉTUDE EN MONTAGNE © PNN VANOISE / TOURBIÈRE DU PLAN DE L'EAU © CEN SAVOIE / P.49 : 3 FERMES © CDC BIODIVERSITÉ / PARC DU BOIS D'AVAIZE © CDC BIODIVERSITÉ / FERME DES BUIS © FONDS NATURE 2050 / FERME DE LAYAT FONDS NATURE 2050 / P.50 : CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ © ANNE-SOPHIE BALLARD / P.51 : BOIS MAGNIN © PRINTEMPS DES TERRES / CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ 2 © ANNE-SOPHIE BALLARD / FEING COUNOT 2 © PRINTEMPS DES TERRES / P.52 : VISITE GAEC DE LAIT'SPERANCE © MARTINE BLIN / P.53 : MASSIF DE BOTHANÉ © NEOSYLVA / GAEC DE LAIT'SPERANCE © MARTINE BLIN / GAEC DE L'ÎLE D'ARZ © CDC BIODIVERSITÉ / P.54 : BASSIN VERSANT DU BREVANT © SMBVA / P.55 : BASSIN VERSANT DU BREVANT © SMBVA / AGRICULTURE ALTERNATIVE DE PAULINE © PAULINE ALIER / P.56 : RIVIÈRE DE LA NONETTE © SISN / P.57 : RIVIÈRE DE LA NONETTE 2 © SISN / PLAINES DE SACY © SMOA / P.58 : PRE-VERGER BUGNICOURT © HABITAT DU NORD / FERME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE © CDC BIODIVERSITÉ / P.59 : ÉCO-FRICHE PAYSAGÈRE LOUIS DAIN © CDC BIODIVERSITÉ / P.60 : PLACE TONY DE GRAAFF © THIERRY GEOFFROY / PARC ÉRIK SATIE © VILLE D'ARCUEIL / P.61 : IAC DE SEVIGNE © GENESIS / FORÊT URBAINE DE CHARONNE / FORÊT URBAINE VÉGÉTALISÉE A NOISY-LE-GRAND © SOCAREN / ÉCO-FRICHE PAYSAGÈRE LOUIS DAIN © CDC BIODIVERSITÉ / P.63 : BERGES D'ÉPINAY-SUR-SEINE © PLAINES COMMUNE / CŒUR VERT DES TARTRES © FRANCK BADAIRE / P.64 : LES PRAIRIES DU FORTS © VITRY-SUR-SEINE / VILLAGE AUX 4000 ARBRES © VILLENEUVE-LE-ROI / P.65 : CRÉATION DE VERGERS URBAINS OUVERTS © GENESIS / PARC MARCEL CACHIN © CDC BIODIVERSITÉ / AIME CESAIRE, SQUARE DE BIODIVERSITÉ © GENESIS / PAS JAPONAIS EN CŒUR DE VILLE © GENESIS / P.66 : NATURE AU CIMETIÈRE © THIERRY GEOFFROY / ESCALE VÉGÉTALE © KREMLIN-BICÈTRE / FERME DES CLOS © GENESIS / POLLINISATEURS EN VILLE © FONDS NATURE 2050 / FRICHE KODAK © FONDS NATURE 2050 / P.67 : FERME DU TEMPLE © FONDS NATURE 2050, JULIE TOURRON / P.68 : RENATURATION DU PLATEAU DE DOLLEMARD © ANNE-BETTINA BRUNET / FERME DU TEMPLE © FONDS NATURE 2050, ALOÏS CLINTON / P.69 : RENATURATION DE LA RIVIÈRE DE L'OZON © CEN NOUVELLE-AQUITAINE, BAPTISTE BIDET / P.70 : QUARTIER OUEST DE VILLENAVE D'ORNON © GENESIS / RENATURATION DE LA RIVIÈRE DE L'OZON © FONDS NATURE 2050 / P.71 : SEUIL DE BAUDREIX © INSTITUTION ADOUR / VERGERS DE RAULHAC © GENESIS / P.72 : SCEURS DU MAINE © FONDS NATURE 2050 / FERME LES CHAMPS L'ŒIL © GENESIS / ETANGS DU LIMOUSIN © PNR PERIGORD-LIMOUSIN / BAIE DE L'AIGUILLON © LPO / P.73 : PRESQU'ÎLE DE LA CORRÈGE © VILLE DE LEUCATE / P.74 : PRESQU'ÎLE DE LA CORRÈGE © VILLE DE LEUCATE / FERME DE LA GRANJA © ELEONORE GROUX / P.75 : DOMAINE ENCLOS DE LA CROIX © DOMAINE ENCLOS DE LA CROIX / FERME DU SARRAT © FONDS NATURE 2050 / FORÊT CEVENOLE © CHRISTINE BOYER / P.76 : BOCAGE DU PAYS DE POUZAUZES © ALRIANE SQUIBAN / P.77 : DUNES DU PAYS DE MONTS © OMM / BOCAGE DU PAYS DE POUZAUZES © ALRIANE SQUIBAN / P.78 : BEAU SOLEIL DES LANDES © SAALTUS / DOMAINE DE FOSSE SÈCHE © SAALTUS / P.79 : CASCIOMAR © ECOCEAN, ANTONY FORTIN / P.80 : COLLÈGES VERTS POUR MON QUARTIER © LE PAYSAN URBAIN / RNR DES PARTIAS © ANAIS MERDRIGNAC / P.81 : DOMAINE DU POSSIBLE © SAALTUS / CASCIOMAR © ECOCEAN, ANTONY FORTIN / CRATENA PEREGRINA © ECOCEAN, ANTONY / P.82 : PIÈGES A SÉDIMENTS DANS LA BAIE DE MORARI © CONSERVATION INTERNATIONALE / P.83 : PLAGE DES BRISANTS © CEDTM / PIÈGES A SÉDIMENTS DANS LA BAIE DE MORARI © CONSERVATION INTERNATIONALE / P.84 : VALLÉE DE LA COULÉE © CONSERVATION INTERNATIONALE / PLAGES ET FALAISES DE STE ANNE © STE ANNE / P.85 : FERME DE LA GRANJA, AMANDIER © ELEONORE GROUX

2021 > 2050

PROJET 47

PLAGES ET FALAISES DE SAINTE ANNE

Restauration écologique des habitats de plage et confortement des boisements de Bois Jolan au Helleux en Guadeloupe

RÉALISATIONS EN 2023

- Finalisation des travaux de restauration écologique.
- Février : travaux de désartificialisation, suppression de chemins, gestion des espèces envahissantes et mise en défens des zones de plantations et de pontes de tortues marines sur le deuxième site du Bois Jolan. Travaux de plantations sur le site de Pierre et Vacances.
- Mars : mise en défens du site de Pierre et Vacances et remise au naturel du sentier de Bois Jolan.
- 2 mars : opération d'éducation et de sensibilisation à l'environnement en partenariat avec l'ONF avec des élèves des écoles élémentaires des Grands-Fonds, de Deshauteurs et de Douville. 90 élèves se sont rendus sur la plage de Bois Jolan, pour des ateliers de sensibilisation aux enjeux

de la protection du littoral et de ses écosystèmes.

- 1^{er} avril : marche de découverte et sensibilisation à la protection du littoral.

SUIVI DES INDICATEURS 2023

- Recherche d'un partenaire pour réaliser les « Indicateurs Programme ».
- Suivi de la croissance et du taux de survie des plants. Plus de 99% des plants ont survécu et présentent une croissance relativement rapide.

ACTIONS À VENIR EN 2024

- Janvier : lancement de la procédure de marché de zonage du recul du trait de côte.
- Suivi de la ponte des tortues sur les sites du Bois Jolan.



LIEN VERS LE PROJET

LOCALISATION

Commune de Sainte-Anne, Guadeloupe

SURFACE

1 8 000 m²

BÉNÉFICIAIRE & PARTENAIRES

Commune de Sainte-Anne, Office National des Forêts, Office Français de la Biodiversité, Fonds Nature 2050

Créée en 2008, CDC Biodiversité est une entreprise qui a pour objectif de concilier biodiversité et développement économique, au service de l'intérêt général.

Entièrement dédiée à la biodiversité, cette filiale du Groupe CDC intervient sur trois axes : conseiller, mesurer et renaturer.

Son expertise lui permet de conseiller et de former à toutes les thématiques biodiversité. Son outil Global Biodiversity Score mesure l'empreinte biodiversité des entreprises, des institutions financières et, à terme, des collectivités territoriales. Enfin, CDC Biodiversité met en œuvre des actions concrètes de renaturation sur le long terme, visant la création de gains écologiques quantifiés par des solutions fondées sur la nature, via notamment le programme Nature 2050.

CDC Biodiversité mène des partenariats étroits avec les acteurs du territoire, qui s'inscrivent dans l'engagement du Groupe CDC pour la transition écologique.

Devenue société à mission en 2022, la raison d'être de CDC Biodiversité est :

« Parce que la biodiversité est essentielle, CDC Biodiversité agit pour sa restauration sur les territoires en créant, en expérimentant et en déployant des solutions de long terme avec les acteurs publics et privés. »

NATURE 2050

Un programme de CDC Biodiversité et du Fonds Nature 2050



Pour en savoir plus

WWW.CDC-BIODIVERSITE.FR >>